

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h30 Dohr: 12h33
Asr: 15h43 Maghreb: 18h14 Isha: 19h32

MÉTÉO

Alger	: 28°	22°
Oran	: 29°	20°
Annaba	: 39°	21°
Béjaïa	: 27°	20°
Tamanrasset:	37°	25°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 15 octobre 2024 / 12 Rabi Al thani 1446 - N° 3678 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

A L G É R I E

Le président de la République souligne la convergence de vues entre l'Algérie et l'Inde sur les dossiers régionaux et internationaux d'actualité

P.3

I N D E

Les deux pays déterminés à hisser leurs relations à un niveau très élevé (Présidente Murmu)

P.3

ALGÉRIE - ROYAUME UNI

M. Zitouni examine avec le vice-commissaire britannique au commerce pour l'Afrique, les moyens de consolider la coopération économique

P.24

E N E R G I E

M. Hachichi : le projet "South 2 Corridor", pierre angulaire du lancement d'une industrie d'hydrogène vert en Algérie

Le Président directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi a affirmé, lundi à Oran, que le projet "South 2 Corridor" sera la pierre angulaire pour le lancement d'une industrie d'hydrogène vert en Algérie. "South 2 Corridor garantit le marché de l'hydrogène vert, car il faut assurer le marché avant de se lancer dans la production", a souligné M. Hachichi lors d'une conférence de presse, en marge de l'ouverture de la 12^e édition du NAPEC au Centre des conférences "Mohamed Benahmed" d'Oran. Dans le même sillage, il a affirmé que l'Algérie dispose de tous les atouts pour se lancer dans l'industrie de l'hydrogène vert, faisant savoir que le marché mondial (marché européen notamment) exprime actuellement une grande demande pour cette énergie propre. P.6



NAPEC 2024

M. Arkab s'entretient avec les délégations de sociétés énergétiques mondiales

P.6

HABITAT

Création d'Offices de promotion et de gestion immobilière dans les dix nouvelles wilayas (Journal Officiel)

P.4

IMPORTATION DES VIANDES BLANCHES ET ROUGES

Les avantages douaniers et fiscaux maintenus pour l'année 2025

P.6

SANTÉ

Comment devenir plus matinal

Pp12-13

F O O T B A L L

QUALIFS-CAN-2025 (GR.E - 4^EJ)
TOGO-ALGÉRIE (0-1)
Les "Verts" qualifiés pour la phase finale



P.21

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA

"Danse céleste" du tunisien Tahar Issa Benlarbi, un spectacle fascinant

P.16

DOUANES

Blida: 65 kg de cocaïne et 20 kg de kif saisis depuis janvier 2024

P.2

HABITAT

Jijel : relogement de 56 familles à Ziama Mansouriah

Au total, 56 familles vivant dans des habitations précaires dans la commune de Ziama Mansouriah (ouest de Jijel) ont été relogées lundi, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Rachid Boufaroua.

"Dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et de la mise en place de conditions de vie décentes, 56 familles ont été relogées dans des appartements neufs réalisés à la cité Azirou-Amor, dans la commune de Ziama Mansouriah", a précisé le même élu dans une déclaration à l'APS.

Les opérations de démantèlement et de relogement, qui se sont déroulées "dans de bonnes conditions d'organisation", ont concerné des familles qui vivaient dans des habitations vétustes situées dans plusieurs quartiers de la ville, comme la cité El-Tarha, a-t-il ajouté.

Pas moins de 80 autres familles résidant encore dans des habitations précaires dans différents quartiers de la ville seront relogées "après l'achèvement des procédures nécessaires", a encore indiqué M. Boufaroua, soulignant que les logements vétustes évacués ont été démolis, leurs terrains d'assiette devant servir à la réalisation d'autres structures publiques.

TRANSPORT

Conférence internationale sur l'économie maritime le 4 novembre à Alger

Une Conférence internationale sur l'économie maritime se tiendra le 4 novembre prochain à Alger, sous le thème : "Naviguer vers l'Avenir : construire le secteur maritime de demain", ont indiqué lundi les organisateurs. Cette Conférence, visant à promouvoir le secteur maritime à travers l'innovation et la coopération, proposera des tables rondes et des dialogues sur des sujets allant des cadres réglementaires et des défis environnementaux aux avancées technologiques et infrastructures maritimes, précise World Trade Centre Algiers, organisateur de l'évènement, dans un communiqué.

La rencontre abritera aussi des panels d'experts sur les pratiques maritimes durables et les nouvelles technologies dans le transport maritime, selon la même source.

Des expositions spécialisées sur les technologies et solutions dans le domaine maritime seront aussi organisées à cette occasion. Elles permettront aux participants de découvrir les innovations qui façonnent l'avenir de l'industrie maritime, ajoute le communiqué.

DOUANES

Blida: 65 kg de cocaïne et 20 kg de kif saisis depuis janvier 2024

Soixante cinq kilogrammes (65 kg) de cocaïne et plus de 20 kg de kif traité ont été saisis par les équipes opérationnelles de la Direction régionale des douanes de Blida depuis le début de l'année 2024 à fin septembre dernier, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction.

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de fraude, de contrebande et d'infractions douanières, les brigades opérationnelles des Douanes dans le territoire de compétence de la direction régionale des Douanes de Blida ont procédé à la saisie de 65 kg de cocaïne, six (6) capsules de cocaïne et 20,2 kg de kif traité entre le 1er janvier et le 30 septembre dernier, a indiqué la sous-directrice de l'information et de la communication à la direction régionale des Douanes, l'inspectrice principale, Anissa Tadlaoui.

La direction régionale des Douanes de Blida couvre les wilayas de Blida, Médéa, Tipasa et certaines daïras d'Alger. Ces opérations, menées en coordination avec différents services de sécurité, ont également permis la saisie de 21.000 comprimés psychotropes et d'une quantité de différentes marchandises étrangères, dont 90 boîtes de silicone.

Quelque 19 personnes ont été également arrêtées dans ces affaires et présentées devant les autorités judiciaires compétentes, outre la saisie de moyens de transport utilisés dans la contrebande, dont cinq (5) véhicules et une moto, selon la même responsable.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

7 morts et 223 blessés en 24 heures (Protection civile)



Sept (07) personnes sont décédées et 223 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla où trois personnes sont décédées et une autre a été blessée, suite à une collision entre deux motocyclettes au lieu-dit Hassi Miloud, dans la commune de Ouargla.

En outre, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à neuf personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant de chauffe-bains de leurs habitations dans les wilayas d'Alger et Tizi-Ouzou.

D'un autre côté, le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 31 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

Trois morts dans un accident de la route à Ouargla (Gendarmerie nationale)

Trois (3) personnes sont mortes dans un accident de la route survenu dimanche en début de soirée près d'Ouargla, ont rapporté les services de la Gendarmerie nationale (GN).

L'accident s'est produit au niveau du chemin de wilaya (CW-202) reliant les communes d'Ouargla et de N'Goussa suite à une violente collision entre deux motocyclettes, entraînant la mort sur place de trois personnes, alors qu'une quatrième personne a été grièvement blessée et évacuée vers l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville d'Ouargla, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

3 morts et 155 blessés le weekend dernier (Sûreté nationale)

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 155 autres ont été blessées dans 123 accidents de la route survenus en zones urbaines, les 11 et 12 octobre, indique, lundi, un bilan des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure "la principale cause de ces accidents", selon les données des services compétents de la Sûreté nationale, précise la même source.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à "la prudence et au respect du code de la route", rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Oran : un réseau criminel de trafic de stupéfiants démantelé (Sûreté de wilaya)

Les services de la Sûreté d'Oran ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes et de stupéfiants, composé de six individus, et saisi plus de 9.000 comprimés de psychotropes hallucinogènes, a-t-on appris lundi auprès de ce corps constitué.

L'opération est intervenue suite à des informations obtenues par l'équipe de recherche et d'investigation, selon lesquelles les membres du réseau commercialisent et stockent les stupéfiants, utilisant leurs logements comme lieu de stockage et les écoulant dans les quartiers, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Après la surveillance des activités de ce réseau et accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été arrêtés et 9.090 comprimés de psychotropes de type ecstasy, en plus de 500 grammes de poudre de la même substance et 300 grammes de kif traité ont été saisis, a-t-on précisé.

Une somme d'argent provenant des produits du trafic s'élevant à 1 million de dinars, quatre véhicules et un motocycle servant au transport et à la distribution des stupéfiants ont été également récupérés, a-t-on ajouté.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les membres du réseau, aux termes de laquelle ils ont été traduits devant la justice pour constitution d'un réseau criminel spécialisé dans la détention, le commerce, le stockage et le transport de psychotropes dans le but de les écouler au sein d'un réseau criminel organisé, selon la même source.

Tlemcen: saisie plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc (Sûreté nationale)

Le service régional de lutte contre le trafic illicite de drogue, à Tlemcen, a mis fin le weekend dernier à l'activité d'un réseau criminel organisé versé dans le trafic de drogue et arrêté deux de ses membres, avec la saisie de plus d'un (1) quintal de kif traité, indique lundi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

L'opération intervient suite "aux investigations lancées par les enquêteurs du service concernant un groupe criminel qui projetait de faire passer une cargaison importante de drogue en provenance du Maroc, qui ont permis d'intercepter deux suspects à bord d'un véhicule touristique à Ain Safra (Nâama), et de saisir 109 kg de drogues minutieusement dissimulés dans la voiture", précise le communiqué.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Ain Safra, pour "contrebande, blanchiment d'argent, et trafic de drogue dans le cadre d'une bande criminelle organisée", conclut le communiqué.

Deux tentatives de migration clandestine déjouées dans la wilaya de Boumerdes (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Boumerdes ont déjoué deux tentatives de migration clandestine via les plages de la commune de Cap Djinet, a indiqué, lundi, un communiqué de ces services. L'opération a eu lieu suite à des informations reçues par les éléments de la section régionale de la Gendarmerie nationale de Bordj Menaïel, groupement de Boumerdes, signalant un groupe criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, souligne le communiqué.

Les unités de la section régionale de la Gendarmerie nationale de Bordj Menaïel "ont réussi à déjouer deux tentatives de migration clandestine, via les plages de la commune de Cap Djinet, à destination de l'Europe", précise le document.

"L'opération s'est soldée par la saisie de deux barques, d'un moteur de 150 chevaux, d'un montant important de revenus criminels, avec l'arrestation de 13 individus qui activaient dans ce réseau criminel (4 organisateurs, deux guides et 7 collecteurs d'argent...), alors que le principal instigateur se trouve en Espagne en état de fuite", a-t-on ajouté.

ALGÉRIE - INDE

Le président de la République se félicite des relations historiques entre l'Algérie et l'Inde

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, hier, des relations historiques entre l'Algérie et l'Inde, soulignant que les deux parties sont convenues de promouvoir les domaines d'investissement et les échanges commerciaux entre les deux pays.

S'exprimant lors d'un point de presse conjoint avec son homologue, la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, à l'issue de leurs entretiens tenus au siège de la présidence de la République, le président de la République a affirmé que l'Algérie et l'Inde "entretiennent des relations historiques fondées sur la solidarité, l'amitié et le respect mutuel".

Après avoir précisé que la visite de la Présidente Droupadi Murmu était "la première du genre" en Algérie, et que "c'est la première fois que l'Algérie accueille un Président de la République de l'Inde", le Président de la République a expliqué qu'il avait eu avec son homologue indienne des "entretiens intenses" au cours desquels ils ont évoqué "la coopération bilatérale et les perspectives de son développement, ainsi que les questions régionales et internationales d'actualité".

Et d'ajouter: "Nous sommes convenus de promouvoir les domaines d'investissement et les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Inde, de même qu'il sera procédé à la prépa-



ration de la prochaine session de la Commission mixte de coopération et de consultation politique ainsi que des rencontres d'hommes d'affaires au service des efforts de renforcement des relations bilatérales". Concernant les

dossiers internationaux, le président de la République a déclaré: "nous avons relevé une convergence de vues et nous sommes convenus de poursuivre les efforts pour la paix et la stabilité".

Les deux pays déterminés à hisser leurs relations à un niveau très élevé (Présidente Murmu)

La présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, a affirmé, lundi, que l'Algérie et l'Inde sont déterminées à hisser leurs relations bilatérales à un niveau très élevé, en mettant l'accent sur l'investissement.

"J'ai exprimé au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le soutien continu de l'Inde à l'Algérie et nous nous sommes engagés à

hisser nos relations à un niveau très élevé en mettant l'accent sur l'investissement", a indiqué Mme Murmu dans un point de presse conjoint, à l'issue des entretiens qui ont eu lieu entre les deux Présidents de la République. Elle a également souligné que "le forum des hommes d'affaires, prévu aujourd'hui, permettra de faire le point sur nos pro-

jets et d'identifier plusieurs initiatives pour redynamiser notre coopération économique et commerciale".

Qualifiant sa visite en Algérie de "très spéciale", Mme Murmu a félicité le Président de la République pour sa réélection à un second mandat et a salué sa vision pour une "Algérie nouvelle". La Présidente de l'Inde a rappelé l'histoire commune des deux pays

dans leur lutte contre le colonialisme, affirmant que cette lutte "continue d'inspirer nos efforts pour apporter la prospérité à nos peuples respectifs". Par la même occasion, Mme Murmu a salué l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour promouvoir la coopération aux plans bilatéral et multilatéral.

Le président de la République souligne la convergence de vues entre l'Algérie et l'Inde sur les dossiers régionaux et internationaux d'actualité

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent, lundi, sur la convergence de vues entre l'Algérie et l'Inde sur de nombreux dossiers régionaux et internationaux d'actualité, et la poursuite des efforts communs afin de contribuer à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales.

S'exprimant lors d'un point de presse conjoint avec son homologue, la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, à l'issue de leurs entretiens tenus au siège de la présidence de la République, le président de la République a déclaré: "Je souhaite de nouveau la bienvenue à la présidente de l'Etat ami de l'Inde, en visite d'Etat en Algérie et c'est la première fois que l'Algérie accueille un président de la République de l'Inde, après avoir accueilli ses Premiers ministres".

Lors de cette visite, "nous avons eu des entretiens intenses au cours desquels nous avons évoqué la coopération bilatérale et les perspectives de son développement, ainsi que les questions régionales et internationales d'actualité", a-t-il poursuivi.

Concernant les relations bilatérales, il a été convenu de "rehausser le niveau de coopération économique et d'encourager l'investissement et les échanges commerciaux, ainsi que de préparer, au plus vite, la tenue de la session de la Commission mixte de coopération et de celle du mécanisme de consultation politique, au service des efforts visant à renforcer les rela-

tions et à approfondir le partenariat bilatéral, notamment à travers des rencontres d'hommes d'affaires et le renforcement des cadres de coopération par l'enrichissement du cadre juridique, la coordination et la concertation", a-t-il précisé.

Le président de la République a indiqué avoir eu avec son homologue indienne "un entretien long et approfondi dicté par la conjoncture actuelle particulière et exceptionnelle aux niveaux régional et international", et évoqué "plusieurs dossiers, y compris le dossier du Moyen-Orient sous toutes ses dimensions, et ses retombées, notamment l'agression contre la bande de Gaza et le sud Liban, ses répercussions humanitaires catastrophiques et ses graves conséquences sur la sécurité et la paix dans la région du Moyen-Orient et dans le monde".

A cet égard, le président de la République a affirmé être convenu avec la présidente de l'Inde d'"intensifier la coordination et la concertation, et de réaffirmer le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant".

En ce qui concerne la situation en Ukraine, le président de la République a souligné "l'importance de se conformer au droit international et de s'attacher aux objectifs, principes et Charte des Nations unies".

Par ailleurs, le président de la République a indiqué être convenu avec son homologue indienne de "suivre les conclusions du Conseil de sécurité concernant la question du Sahara occidental", ajoutant qu'"en ce qui

concerne les développements préoccupants dans la région du Sahel, nous avons exprimé notre volonté de continuer à soutenir les efforts de paix, de sécurité et de développement dans la région afin d'aider les pays concernés à surmonter les défis politiques, sécuritaires et environnementaux auxquels ils font face".

"Pour chacun de ces dossiers, nous avons relevé une convergence de vues, et sommes convenus de poursuivre nos efforts communs pour contribuer à l'instauration de la sécurité et de la stabilité, tant dans cette région que dans d'autres parties du monde confrontées à des crises menaçant la paix et la sécurité internationales", a-t-il souligné.

Le président de la République a exprimé, à cette occasion, "sa joie de rencontrer la présidente de la République de l'Inde et d'évoquer l'histoire commune et le soutien de l'Inde à l'Algérie pour son adhésion en tant que membre au Mouvement des non-alignés (MNA) lors de la Conférence de Bandung en 1955", saluant le soutien de l'Inde à la Révolution algérienne par l'ouverture d'un bureau du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) à New Delhi et l'établissement de relations diplomatiques avant la proclamation de l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962.

En conclusion, le président de la République a affirmé que les deux pays "rétabliront leur concertation comme dans le passé, étant des pays actifs dans le MNA".

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Elaboration du plan sectoriel de transformation numérique pour les années 2025 et 2026 (Communiqué)**

Le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzoug a présidé une réunion de coordination consacrée à la définition des axes liés au plan d'action sectoriel de transformation numérique pour les années 2025 et 2026, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère.

"Dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique, le SG du ministère, Larbi Merzoug a présidé une réunion de coordination ayant regroupé les différents responsables des instances et des structures centrales, consacrée à la définition des axes liés au plan d'action sectoriel de transformation numérique pour les années 2025/2026", précise la même source. Ce plan s'inscrit, ajoute le communiqué, "dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique à l'horizon 2030, approuvée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et mise en œuvre sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation". Concernant l'élaboration du plan d'action du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, "les instructions du ministre ont été rappelées sur la nécessité d'accélérer la cadence du processus de numérisation du secteur, selon une vision globale et intégrée, en recourant à la mutualisation des moyens".

Lors de cette réunion, il a été question de la nécessité "d'accorder la priorité aux axes relatifs à la numérisation des procédures au profit des citoyens et de conférer une plus grande efficacité à la gestion des affaires publiques, à travers l'amélioration des flux entre les structures, entre l'administration centrale et les Collectivités locales, ainsi qu'entre les secteurs, en sus de recourir aux mécanismes à même d'assurer la transparence et le traitement instantané".

Dans ce cadre, "l'accent a été mis sur l'importance de respecter les délais de réalisation de tous les programmes inscrits et de veiller au suivi de leur avancement", conclut le communiqué.

**EDUCATION
Le ministère de l'Éducation nationale fixe le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025 (communiqué)**

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025, indique, lundi, un communiqué du ministère.

"Conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi 08-04 du 15 Moharam 1429, correspondant au 23 janvier 2008, portant loi d'orientation sur l'éducation nationale et l'arrêté du 6 octobre 2024 fixant le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025, le ministère de l'Éducation nationale a fixé le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025", lit-on dans le communiqué.

Ainsi, "les vacances d'automne débuteront le mardi 29 octobre 2024 jusqu'au dimanche 3 novembre 2024. Les vacances d'hiver débuteront le jeudi 19 décembre 2024 jusqu'au dimanche 5 janvier 2025. Les vacances de printemps débuteront le jeudi 20 mars 2025 jusqu'au dimanche 6 avril 2025, et ce, pour toutes les régions du pays, précise la même source. Concernant les vacances d'été, elles débuteront, pour les enseignants dans tout le territoire national, le jeudi 10 juillet 2025, et pour le personnel administratif "après le parachèvement de toutes les opérations relatives à la fin de l'année scolaire, dont les réunions des conseils d'admission et d'orientation, l'annonce des résultats des examens officiels et la remise des différents documents aux élèves ainsi que toutes les opérations relatives à la rentrée scolaire".

Le ministère a également précisé que les vacances d'été dans les première et deuxième zones, ont été fixées à partir du jeudi 24 juillet 2025, et dans la troisième zone à compter du 17 juillet 2025, ajoute le communiqué.

RELIGION

Bordj Bou Arreridj : l'importance du rôle des Zaouias dans la préservation de l'identité et du référent religieux nationaux mise en exergue (rencontre)

Les participants au 1er séminaire national intitulé "La mission éducative des Zaouias : importance du rôle de cette institution religieuse dans la préservation de l'identité et du référent religieux nationaux", ont souligné, dimanche à Bordj Bou Arreridj, le caractère essentiel de ce rôle.

Le Cheikh Mohamed Mamoune El-Kacimi El-Houceini, Recteur de Djamaa El-Djazair et président de la ligue Rahmania des zaouias scientifiques, a souligné dans une allocution prononcée lors de cette rencontre de deux jours abritée par l'université Bachir El Ibrahim, que "les zaouias authentiques ont rempli leur mission et ont constitué des forteresses musulmanes imprenables contre le colonisateur français, car elles ont su préserver l'identité nationale lorsque l'Algérie était soumise au pire colonialisme, et ont combattu son projet d'occidentalisation et de christianisation".

Tout comme la Zaouia a rempli sa mission dans le passé, durant la glorieuse Révolution, "elle lutte aujourd'hui contre l'aliénation culturelle et religieuse" a-t-il ajouté, soulignant la nécessité pour la Zaouia de "continuer à remplir sa mission globale afin de préserver le référent religieux de l'Algérie, caractérisé par la modération et l'inclusion du tissu culturel propre à la société algérienne".

Pour sa part, le président du séminaire, le Dr Ahmed Abou Anas Bousbaâ, directeur de la Zaouia Tahiria Kacimia de Bordj Bou Arreridj, a axé son intervention sur "la définition, le rôle, les principes et les valeurs de la Zaouia" et "la marginalisation et la dénaturation de ses chouyoukh et de ses savants à travers l'histoire", soulignant, dans ce contexte le caractère éducatif de la Zaouia qui a toujours contré "les idées étrangères à notre société et à notre religion".

Cette rencontre est "une occasion de mettre en lumière les contributions de la Zaouia en matière éducative et pédagogique à travers l'histoire, le combat contre le colonisateur français, et le rôle de la Zaouia dans la préservation de notre identité et de notre référent religieux et ce, depuis l'Emir Abdelkader jusqu'à la glorieuse Révolution", a déclaré, de son côté, le Pr Bouazza Boudersaya, Recteur de l'université Bachir El Ibrahim.

La rencontre, organisée par l'Association Rahmaniya des Zaouias scientifiques et la Zaouia Tahiria Kacimia de Bordj Bou Arreridj, en coordination avec l'université Bachir El Ibrahim, et sous la présidence d'honneur de Cheikh Mohamed Mamoune El-Kacimi El-Houceini, a vu la participation de chercheurs et d'universitaires de différentes wilayas du pays.

HABITAT

Création d'Offices de promotion et de gestion immobilière dans les dix nouvelles wilayas (Journal Officiel)

Des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ont été créés dans les dix nouvelles wilayas, en vertu d'un décret exécutif publié dans le Journal officiel (JO) N 68.

Selon le décret exécutif 24-326, signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 1er octobre en cours, dix offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ont été créés dans les wilayas de Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Tougourt, Djanet, El Meghaier, et El Meniaa.

Ainsi, le personnel des offices de promotion et de gestion immobilière des wilayas



d'origine concernés (Adrar, Biskra, Béchar, Tamenghasset, Ouargla, Illizi, El Oued et Ghardaïa) seront transférés aux OPGI des wilayas nouvellement créés. Il est également prévu d'effectuer un inventaire quantitatif, qualitatif et estimatif, préparé par une commission spécialisée, dont les membres seront désignés par une décision conjointe entre le ministre des Finances et le ministre de l'Habitat, selon le texte.

Déclassement de terres agricoles pour la réalisation de logements et équipements publics dans plusieurs wilayas (JO)

Des parcelles de terres agricoles dans plusieurs wilayas viennent d'être déclassées pour la réalisation de logements et équipements publics, et ce, en vertu de trois décrets exécutifs publiés au Journal officiel (JO) n°68.

Dans ce cadre, le décret 24-318 signé le 29 septembre dernier, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, prévoit le déclassement de terres agricoles d'une superficie globale dépassant les 895 ha réparties sur 16 wilayas.

Il s'agit de la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer dans la commune de Oued Goussine (wilaya de Chlef), d'un poste de transformation électrique 60/30 kv à Ifelain Ilmathen et d'un poste terminal arrivée de gaz à Tala Hamza (wilaya de Béjaïa), d'un centre national de données (wilaya de Blida), ainsi qu'un poste de transformation électrique 220/60kv et un lycée à Fréha (wilaya de Tizi Ouzou).

Dans la capitale, il est prévu de réaliser un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et d'une aire de stationnement du projet de 100 logements à Chéraga, un accès secondaire à l'école nationale préparatoire aux études d'ingénieur à Rouiba, et un hôpital de 120 lits à Reghaïa.

Le déclassement concerne également

des terres destinées à la réalisation d'un lotissement d'habitation de type social à Hammam Sokhna (wilaya de Sétif), d'un projet médico-social (wilaya de Sidi Bel Abbès), d'un poste de détente de gaz à Ain Berda, un collège à Eulma, une station d'épuration des eaux usées à Berrahel, un lycée, collège et un cimetière intercommunal à El Bouni, et d'un collège à Cheurfa (wilaya d'Annaba).

Il est prévu aussi la réalisation d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) à Belkhir (wilaya de Guelma) d'un centre de maintenance à Oultène et d'une base logistique frigorifique d'une capacité de 15.000 m3 à Maarif (wilaya de M'sila), de cinq projet de Logement public locatif (LPL) dans les communes de Bordj Bou Arreridj, quadra autres à Tixter, Ras el oued, et à El Hamadia (wilaya de Bordj Bou Arreridj), ainsi qu'une mosquée à Baghliya (wilaya de Boumerdes).

À Tipaza, il s'agit de la réalisation de l'extension d'une station de pompage avec réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5000 m3 à Hadjout, d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et équipements publics à Chaïba, d'un poste de détente de gaz à Tipaza, d'un poste terminal arrivée de gaz à Sidi Rached, d'un poste terminal départ de gaz à Bourkika, d'un

projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et de logement public locatif (LPL) et équipements publics à Bousmail, de trois écoles primaires à Bouharoun, Sidi amar et Cherchel, d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et équipements publics ainsi qu'un poste de détente de gaz à Douaouda. La liste des projets prévus comprend également un stade multisports dans la commune d'Ain Defla, un lycée à Ain Torki et un projet de logement AALD à Miliana, un projet de Logement public locatif (LPL), un lycée, deux écoles primaires, et deux collèges à Khemis Miliana et une école primaire à Ain Bouyahia (wilaya de Ain Defla), et une zone industrielle à Sidi Khettab (wilaya de Relizane).

Selon le décret exécutif n°24-317, des parcelles de terres agricoles d'une superficie totale de 737 ha, dans trois wilayas, sont déclassées dans l'objectif de réaliser des pôles urbains.

Ces pôles seront construits à El Afroun (wilaya de Blida) à Bazoul dans la commune de Taher (wilaya de Jijel) et à Sidi Amar (wilaya de Tipaza). Quant au troisième texte (le décret exécutif n°24-316), il prévoit le déclassement d'une parcelle de terre agricole d'une superficie de 25 ha située à Staouéli (Alger) pour la réalisation d'un hôpital militaire universitaire.

ENERGIE

Le développement de l'hydrogène, un des objectifs premiers du gouvernement (ministre)

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, lundi à Oran, que le développement de l'hydrogène fait partie des objectifs premiers du gouvernement, qui vise à en faire un vecteur stratégique, dans le cadre de ses engagements climatiques et de son programme de transition énergétique.

Le ministre a indiqué, dans son intervention à l'ouverture du Salon "Africa & Méditerranée

Energy & Hydrogen Exhibition and Conference" (NAPEC 2024), que l'Algérie dispose d'atouts importants, qui la qualifient pour devenir un "leader territorial majeur" dans ce domaine, grâce, notamment, à ses capacités dans le domaine de l'énergie solaire et son vaste réseau de transport d'électricité, de gaz et d'unités de dessalement d'eau de mer, en plus de la disponibilité de terres et de minéraux rares. Le premier res-

ponsable du secteur a, en outre, annoncé que plusieurs importants protocoles d'accord seraient signés dans la journée en marge du Salon, à la suite desquels des études de faisabilité seront menées pour le projet de pipeline d'hydrogène "South2 Corridor", qui reliera l'Algérie à l'Europe, via la Tunisie, en direction de l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche. Le mémorandum lié au projet "South2 Corridor" prévoit la réalisation conjointe d'études de faisabilité pour mettre en œuvre un projet intégré sur toute la chaîne de valeur de l'hydrogène, d'autant que Sonatrach œuvre, en collaboration avec les sociétés C Corridor, Verbund et VNG Snam, Verbund et Sea Corridor, à travers la réalisation du Corridor Sud pour le transport de l'hydrogène, à approvisionner le marché européen en hydrogène vert et transporter environ 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an à moyen et long termes.

M. Arkab a ajouté qu'un autre mémorandum d'entente sera signé entre le groupe Sonatrach et la société espagnole Cepca, dans le but de renforcer la coopération dans le domaine de l'hydrogène vert, à travers l'étude de faisabilité technique et économique d'un projet de

production d'hydrogène de 200 mégawatts et la possibilité de l'exporter vers l'Espagne via les installations existantes.

Il a également annoncé l'organisation d'une conférence internationale sur l'hydrogène vert en Algérie, en avril 2025, qui sera une occasion, selon lui, d'exposer les dernières nouveautés technologiques et économiques dans le domaine de l'hydrogène au niveau territorial et international.

Pour rappel, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a présidé l'ouverture de la 12e édition du Salon NAPEC 2024 au Centre des conventions d'Oran (CCO), et ce, en présence de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, du Commissaire aux énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, des Présidents directeurs généraux des groupes Sonatrach, Rachid Hachichi, et Sonelgaz, Mourad Adjal, ainsi que d'ambassadeurs et représentants du corps diplomatique en Algérie et le wali d'Oran, Saïd Sayoud.

APS

SYNDICAT

M. Takdjout appelle à poursuivre l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des travailleurs

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a appelé, lundi à Alger, au renforcement des canaux de dialogue pour continuer à améliorer la situation socioprofessionnelle des travailleurs.

Invité de la Radio nationale, M. Takdjout a précisé que "le renforcement des canaux de dialogue entre les différents acteurs et partenaires socioéconomiques et politiques est à même de renforcer le front ouvrier et de préserver les acquis réalisés tout en exigeant davantage d'améliorations pour atteindre le bien-être social escompté". "Adopter les meilleures approches afin de consolider les acquis des travailleurs et syndicaux, et un dialogue permanent avec les partenaires sociaux, est essentiel pour garantir la transparence, et ce dans le respect total des lois de la République", a-t-il dit. Il a réitéré son soutien à l'initiative du président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, de lancer un dialogue national "dans le cadre de la préservation de l'intérêt suprême de la patrie", réaffirmant "l'adhésion de l'UGTA au programme du président de la République et sa disposition à participer activement à le concrétiser, puisque ce programme vise à réaliser le décollage économique escompté devant renforcer le front ouvrier". Soulignant "le legs historique et militant" de l'UGTA qui a vu le jour lors de la glorieuse Révolution un certain 24 février 1956, M. Takdjout a rappelé également les sacrifices de l'Union durant les années 1990 pour protéger la République".

Par ailleurs, le SG de l'UGTA a indiqué que la loi relative à l'exercice du droit syndical "porte plusieurs aspects positifs", axés sur la consécration de l'indépendance syndicale et l'élargissement de la base ouvrière et syndicale.

TOUGGOURT Plus d'un million de qx de dattes attendus cette saison agricole (DSA)

Une production prévisionnelle de pas moins de 1.134.300 quintaux (qx) de dattes est attendue dans la wilaya de Tougourt au titre de l'actuelle saison agricole, a annoncé hier la direction des Services agricoles (DSA).

Une "hausse relative" de la production de dattes, telles que Deglet Nour, Ghars et Degla Beida, est prévue cette saison, selon les indicateurs positifs enregistrés dans cette filière agricole au cours de cette saison, notamment suite au succès de la campagne préventive de lutte contre le Boufaroua, a indiqué le chef du service des statistiques à la DSA, Khaled Bariyala.

Un "recul notable" de la propagation de Boufaroua a été enregistré cette saison agricole dans la plupart des palmeraies de la wilaya de Tougourt par rapport à la précédente saison, a-t-il affirmé.

Un nombre important de palmiers sont entrés en phase de production cette saison dans plusieurs régions de la wilaya, notamment dans les dairas de Tougourt, Megarine et Témacine, où se concentrent la plupart des palmeraies, ce qui assurera une "récolte abondante" de dattes de haute qualité lors de l'actuelle campagne de cueillette, a précisé le responsable. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan du secteur visant le développement de la filière phœnicicole et la promotion de la production des dattes dans la wilaya, il est prévu la plantation de plus de 21.000 nouveaux palmiers dattiers (Djebbar) avant la fin de cette année, soit le quota dont a bénéficié



les agriculteurs de la région au titre du programme de soutien agricole pour l'acquisition et la plantation de palmiers dattiers, a-t-il fait savoir. La direction des Services agricoles de la wilaya de Tougourt s'engage à promouvoir cette filière stratégique et à améliorer sa rentabilité en œuvrant à assurer l'accompagnement des producteurs, la prise en charge de leurs préoccupations, et les difficultés auxquelles ils font face, notamment celles liées à la commercialisa-

tion des dattes, vu le manque des marchés et espaces commerciaux locaux dédiés à son exposition et à sa commercialisation dans des conditions appropriées.

Considérée comme l'une des principales régions en terme de production de dattes, la wilaya de Tougourt dispose d'une richesse phœnicicole de plus de 1,5 million de palmiers dattiers, répartis sur les différentes palmeraies et oasis de la région.

TÉBESSA Plus de 40.000 qx de semences mis à la disposition des agriculteurs

La Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Tébessa a mis en vente, en faveur des agriculteurs, plus de 40.000 quintaux (qx) de différents types de semences dans le cadre de la campagne labours-semences, lancée au début du mois en cours, a révélé lundi un cadre de la CCLS, Imad Gheraïbia. M. Gheraïbia, chef du service des semences au sein de la Coopérative, a précisé que cette quantité de semences de blé dur, de blé tendre et d'orge, a été mise à la disposition des céréaliculteurs dans dix (10) entrepôts répartis dans plusieurs communes de la wilaya. "Plus de 22.000 quintaux de semences d'orge et près de 7.000 quintaux de semences de blé dur ont été écoulés jusqu'à présent", a ajouté le responsable, ajoutant que l'opération se poursuit "dans de bonnes conditions marquées par l'optimisme des agriculteurs" qui estiment "prometteuse" la saison agricole, surtout après les abondantes pluies de septembre dernier. La même source a indiqué, dans ce contexte, que la CCLS a fourni des équipements agricoles pour accompagner les agriculteurs durant la campagne labours-semences, à savoir 16 tracteurs, 75 semeuses et 50 pulvérisateurs de pesticides.

NÂAMA Projets de réalisation d'un stade communal de football et de réhabilitation d'un autre dans la commune d'El-Kasdir

Les chantiers de réalisation d'un stade communal de football et de réhabilitation d'un terrain de sport de proximité ont été lancés, dernièrement dans la commune d'El-Kasdir, a-t-on appris, dimanche, du président de l'Assemblée populaire communale (P/PC) de cette collectivité locale, Chikhaoui Slimane. Il s'agit d'un stade communal de football devant être revêtu de gazon synthétique, implanté au niveau du chef-lieu de commune, dont les travaux ont été confiés à une entreprise privée pour une enveloppe budgétaire de près de 30 millions de dinars, allouée au titre du programme de développement et social de cette année, a fait savoir la même source.

Par ailleurs, une dotation budgétaire évaluée à 18 millions de dinars a été mobilisée pour la réhabilitation d'un terrain de football revêtu de gazon synthétique situé dans la localité de Abdemoula, relevant de la tutelle administrative de la même collectivité locale, a indiqué son P/APC. La réalisation de ces deux stades s'inscrit dans le cadre de la consolidation des infrastructures du secteur de la Jeunesse et des Sports à travers les différentes communes de la wilaya de Nâama dans le but d'encourager la pratique sportive des jeunes, a-t-on fait observer de même source.

BOUIRA Relance des travaux de réalisation de l'hôpital de M'Chedallah

Les travaux de réalisation du nouvel hôpital de M'Chedallah d'une capacité de 120 lits, à l'arrêt depuis 2018, ont été relancés lundi après l'installation de la nouvelle entreprise chargée de parachever le chantier, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP)

C'est lors d'une visite du wal Abdelkrim Laâmourî dans cette commune située à quelque 40 km à l'est du chef-lieu de wilaya de Bouira, que la nouvelle entreprise privée "Zahar Construction", chargée de parachever les travaux de ce nouvel hôpital, a été installée en présence des autorités locales civiles et militaires ainsi

que d'une foule nombreuse de citoyens de la région. Sur le site du chantier, le chef de l'exécutif a donné des instructions fermes à l'entreprise pour parachever le projet dans un délai de 12 mois, avec le respect des normes de construction de ce genre d'établissements hospitaliers. Lancés en juin 2014 pour un montant de plus de 3 milliards de dinars, les travaux de réalisation du nouvel hôpital de M'Chedallah sont à l'arrêt depuis 2018 en raison de plusieurs contraintes techniques, administratives et financières, selon les précisions du DSP, Kamel Cheffai. Le taux d'avancement des travaux n'a pas dépassé les 26 %, selon la

DSP. L'infrastructure hospitalière est érigée sur une superficie de deux hectares au lieu-dit Bouaklane à l'entrée ouest de la commune de M'Chedallah. "Le montant de réalisation de ce projet a été réévalué afin de poursuivre les travaux", a précisé M. Cheffai. Le plan de la structure porte notamment sur la réalisation d'un bloc opératoire composé de quatre salles, d'un bloc d'imagerie médicale et d'un laboratoire. Lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali avait annoncé le lancement d'un avis d'appel d'offre dans le cadre d'une opération intitulée "Suivi du reste à réaliser

pour le nouvel hôpital de M'Chedallah". Le chef de l'exécutif a appelé les responsables du secteur à veiller vigoureusement à ce que toutes les entraves soient levées pour relancer cet "important" projet, tant attendu dans la région de M'Chedallah qui compte une population de plus de 18.000 habitants. Au cours de la même visite, le wali de Bouira a aussi demandé au premier responsable local du secteur de la santé d'œuvrer pour l'accélération de la cadence des travaux de réalisation des nouveaux hôpitaux de 120 lits à Ain Bessam (Est de Bouira), et de 80 lits à Bordj Khris (au Sud).

KHENCHELA Mise en œuvre de mesures de commercialisation des pommes du producteur au consommateur

Des mesures visant à faciliter la commercialisation de la pomme, dans le cadre de la formule "du producteur au consommateur" sont mises en œuvre dans la wilaya de Khenchela, a déclaré, dimanche, le président de la chambre de wilaya de l'agriculture, Yacine Kenzari.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, relatives aux sanctions à infliger aux spéculateurs des produits locaux, tels que les pommes, aujourd'hui commercialisées aux prix des fruits importés, les agriculteurs-producteurs de pommes de la wilaya de Khenchela, considérée comme pionnière dans ce domaine au niveau national, ont commencé à commercialiser leurs produits au marché de gros des fruits et légumes "Aliouat-Abdallah" d'Oued Athmania (Mila) et au marché de gros de Hataatba (Blida), avant l'ouverture d'autres points de vente à travers le territoire national "à des prix abordables pour le consommateur".

Le même responsable a ajouté que les

producteurs de pommes qu'il a rencontrés, ce dimanche au siège de la chambre de l'agriculture, se sont vus expliquer les différents mécanismes leur permettant de commercialiser leurs produits dans les espaces alloués par les pouvoirs publics à cet effet, avec gratuité du transport et de l'occupation des lieux de vente.

M. Kenzari a ajouté que les deux entreprises publiques économiques "Sarpa" (Société algérienne de régulation des produits agricoles) et "Frigomedit" (production, entreposage, traitement, commercialisation et exportation des produits maraichers frais) ont exprimé leur volonté d'acquiescer la récolte de pommes auprès des agriculteurs de Khenchela pour "créer un stock à commercialiser à l'avenir sans marge bénéficiaire, en garantissant le transport gratuit du produit entre les vergers pomicoles et les marchés de gros".

De son côté, le président de la division pommes du Conseil national interprofessionnel de l'arboriculture fruitière, Yacine Naseri a indiqué qu'à la suite des résultats de la réunion ministérielle conjointe entre le ministère de l'Agriculture, du développe-

ment rural, et celui du Commerce et de la promotion des exportations, tenue le 9 octobre pour élaborer une stratégie de commercialisation des pommes servant l'intérêt des producteurs et celui des consommateurs, des "contacts actifs ont été établis avec les producteurs de pommes qui ont été invités à visiter les différents espaces mis à leur disposition par le ministère du Commerce et de la promotion des exportations pour la commercialisation de leurs produits à des prix accessibles aux consommateurs et faire barrage aux intermédiaires et autres courtiers polluant le marché".

Un investisseur dans la filière pommes à Bouhama (Khenchela), Salah-Eddine Sellaoui, a souligné, quant à lui, que l'agriculteur "n'est pas responsable des prix pratiqués dans la commercialisation des pommes", un avis partagé par M. Mohamed Berdjî, agriculteur dans la commune de Chelia, qui a révélé qu'il commercialise des pommes "à des prix variant entre 100 et 130 dinars", ce qui, selon lui, "ne couvre pas les coûts de production", mais il s'est malgré tout étonné du prix pratiqué par les marchands de fruits et légumes, au centre de

Khenchela, qui vendent la pomme au prix de 300 dinars le kg.

Pour cet agriculteur, "certaines personnes n'ayant rien à voir avec le secteur agricole sont responsables de l'augmentation des prix de ce fruit, vendu entre 600 et 700 dinars le kg".

Abondant dans le même sens, Imad Gharbi, agriculteur à Khirane (Khenchela) a affirmé que "contrairement à ce que beaucoup pensent, le pomiculteur est la première victime de cette question de prix".

Malgré les grands efforts fournis durant la saison agricole, le fruit est vendu par ses soins entre 150 et 250 dinars, alors que les détaillants "doublent son prix et le vendent au consommateur à des prix dépassant les 400 dinars sans se soucier, ni de la sueur de l'agriculteur, ni du pouvoir d'achat du citoyen". Il convient de noter que dans la wilaya de Khenchela, où la pomme est cultivée sur une superficie estimée à 6.200 hectares, la production devrait atteindre, durant l'actuelle saison agricole (2023-2024), 1,65 million de quintaux de différentes variétés de ce fruit.

COMMERCE Batna : début de la commercialisation des pommes du producteur au consommateur

Des mesures visant à faciliter la commercialisation de la pomme, du producteur au consommateur, mises en œuvre à partir de samedi dernier à Batna, ont été favorablement accueillies par les agriculteurs, a affirmé lundi le Secrétaire général de la Chambre de l'agriculture, Fateh Benmansour.

"Depuis trois jours, d'importantes quantités de pommes sont acheminées vers les marchés de gros des fruits et légumes d'Oued Athmania (Mila) et de Bouhama (Khenchela), ce dernier marché jouxtant les pôles de production de pommes dans la wilaya de Batna, tels qu'Ichemoul, Inoughissen, Arris et Foug Toub", a ajouté le responsable.

La vente "du producteur au consommateur" intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait indiqué, lors du dernier Conseil des ministres, que des sanctions seraient prises à l'encontre des spéculateurs en matière de produits locaux à l'instar des pommes, qui étaient commercialisées aux prix des fruits importés, a rappelé M. Benmansour.

Le président de la Chambre de wilaya de l'agriculture, Yousfi Hamoudi, a indiqué, de son côté, qu'une réunion de coordination a été organisée à l'intention des arboriculteurs produisant des pommes à travers la wilaya, afin de leur expliquer en détail les nouvelles mesures leur permettant de commercialiser les pommes "directement auprès des détaillants, dans des espaces mis à leur disposition à cet effet par les autorités publiques avec gratuité du transport à partir de leurs exploitations agricoles".

Tous les producteurs de ce fruit dans la wilaya de Batna, pionnière en matière d'arboriculture fruitière, en particulier dans la production de pommes, "ont été invités à participer à cet effort bénéfique autant aux producteurs qu'aux consommateurs", selon le président de la Chambre de l'agriculture.

De nombreux agriculteurs, approchés par l'APS, ont fait part de leur satisfaction quant aux mesures prises par les pouvoirs publics pour maîtriser le prix des pommes, à l'instar de Nouara Khelifi, pomicultrice dans la zone de Rehaouat, à Haidoussa, qui a souligné que cela permettra de "réduire la chaîne d'intermédiaires", tandis qu'Imad Mourad, cultivateur de pommes à Lemsaid, dans la commune d'Ayoune El Assafir, a estimé que la mesure "permettra au fruit d'arriver jusqu'au consommateur à un prix acceptable".

Au cours de l'actuelle saison agricole, la récolte de pommes dans la wilaya de Batna devrait atteindre près de 1,650 million de quintaux, avec un rendement avoisinant les 35 quintaux par hectare, en dépit du fait que les superficies destinées à la pomiculture aient été affectées par les grêlons à hauteur d'environ 30 pour cent.

La superficie totale plantée de pommiers est actuellement de l'ordre de 5,639,77 hectares, dont 4,696,69 hectares d'arbres productifs, selon les responsables.

NAPEC 2024 M. Arkab s'entretient avec les délégations de sociétés énergétiques mondiales

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu à Oran avec les délégations de plusieurs sociétés énergétiques mondiales, en marge de l'ouverture de la 12^e édition du Salon: "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024)", indique un communiqué du ministère.

M. Arkab s'est entretenu hier matin, au Centre de conventions d'Oran (CCO), "Mohamed Benahmed, avant le début de la cérémonie d'ouverture de la 12^e édition du NAPEC, avec la délégation de la compagnie américaine pétrolière et gazière "ExxonMobil", conduite par son vice-président, chargé de la recherche et de la prospection, John Ardill, sur les opportunités de partenariat et d'investissement et les concertations en cours avec Sonatrach pour développer les hydrocarbures, notamment le secteur pétrolier et gazier en amont.

Les relations de coopération et d'échange d'expertises et de transfert du savoir-faire, ont également été abordées lors de cette rencontre qui s'est tenue en présence du président de l'Agence nationale de valorisation des ressources hydrauliques (ANRH), des PDG de Sonatrach et de Sonelgaz et des cadres du secteur.

Le ministre a examiné, par ailleurs, avec la délégation de la société britannique "Harbour Energy", conduite par le vice-président pour l'Afrique du nord et le Moyen-Orient, Sameh Sabry, les opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine de l'énergie et les perspectives de leur développement, la société britannique ayant affiché sa volonté de renforcer sa présence en Algérie, notamment dans la prospection des hydrocarbures, l'exploitation et le développement des gisements de gaz naturel avec Sonatrach. Les deux parties ont abordé aussi les



opportunités de coopération et les grandes opportunités d'investissement dans le domaine des industries pétrolière et gazière et en matière de réduction des émissions, de capture et de stockage du carbone et de réduction de l'empreinte carbonique, selon le communiqué du ministère.

A la veille de l'ouverture du "NAPEC 2024", M. Arkab s'est entretenu avec une délégation du groupe norvégien "Equinor" accompagnée de l'ambassadrice de Norvège en Algérie, Therese Loken Ghezziel.

Le ministre s'est entretenu également avec une délégation de la société énergétique espagnole "CEPSA" conduite par son président exécutif, Maarten Wetselaar sur les relations de coopération avec la Sonatrach, se félicitant de la qualité de ces relations, particulièrement dans le domaine des hydrocarbures et du développement de l'hydro-

gène vert. Lors de son entretien avec une délégation de la compagnie énergétique américaine "Chevron" conduite par la vice-présidente chargée de l'exploration internationale, Liz Schwartz, M. Arkab a abordé l'état des relations de coopération avec la Sonatrach, après la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux sociétés portant les principes de base de l'approche future pour le développement des ressources en hydrocarbures dans les bassins d'Ahnet et de Berkine.

Les deux parties ont discuté également d'autres aspects de la coopération, notamment le transfert de connaissance et des technologies modernes ainsi que l'échange d'expertises, en particulier dans les domaines de l'exploration des hydrocarbures et du développement des puits, conclut le communiqué.

ENERGIE M. Hachichi : le projet "South 2 Corridor", pierre angulaire du lancement d'une industrie d'hydrogène vert en Algérie

Le Président directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi a affirmé, lundi à Oran, que le projet "South 2 Corridor" sera la pierre angulaire pour le lancement d'une industrie d'hydrogène vert en Algérie.

"South 2 Corridor garantit le marché de l'hydrogène vert, car il faut assurer le marché avant de se lancer dans la production", a souligné M. Hachichi lors d'une conférence de presse, en marge de l'ouverture de la 12^e édition

du NAPEC au Centre des conférences "Mohamed Benahmed" d'Oran.

Dans le même sillage, il a affirmé que l'Algérie dispose de tous les atouts pour se lancer dans l'industrie de l'hydrogène vert, faisant savoir que le marché mondial (marché européen notamment) développe actuellement une grande demande pour cette énergie propre.

"Nous avons l'espace, le soleil (nécessaire pour produire l'électricité verte), les infrastructures

et les ressources humaines", s'est-il réjoui, notant que le coût de l'hydrogène algérien, un atout de plus, oscille, selon les études, entre 1,2 et 2 dollars le kg, alors qu'il se situe entre 5 et 6 dollars en Europe.

Le stockage et le transport de l'hydrogène demeurent, toutefois, des questions non encore réglées dans le monde entier, selon M. Hachichi qui a fait savoir qu'elles sont actuellement à l'étude.

A rappeler qu'un mémo-

randum d'entente sur l'hydrogène vert a été signé, lundi à Oran, entre les groupes Sonatrach et Sonelgaz, VNG (Allemagne), SNAM (Italie), Sea Corridor (Italie) et Verbund Green Hydrogen (Autriche), portant sur la réalisation conjointe des études nécessaires afin d'évaluer la viabilité et la rentabilité d'un projet intégré qui vise à produire de l'hydrogène vert en Algérie et à approvisionner le marché européen via le "South 2 Corridor".

IMPORTATION DES VIANDES BLANCHES ET ROUGES

Les avantages douaniers et fiscaux maintenus pour l'année 2025 (Communiqué conjoint)

Les avantages douaniers et fiscaux relatifs à l'importation des viandes rouges et blanches seront maintenus pour l'année 2025, en vue d'assurer l'approvisionnement régulier du marché et de protéger le pouvoir d'achat du citoyen, ont annoncé, dimanche, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et celui du Commerce et de la Promotion des exportations dans un communiqué conjoint.

La décision du maintien a été prise lors d'une réunion de coordination coprésidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Youcef Cherfa et le ministre du Commerce et

de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, consacrée à l'organisation de l'opération d'importation des viandes rouges et blanches en vue d'assurer l'approvisionnement régulier du marché et en prévision du mois sacré de Ramadhan, a précisé le communiqué.

Tenue ce dimanche, la réunion s'est déroulée en présence d'opérateurs importateurs privés et publics, en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à protéger le pouvoir d'achat du citoyen, lit-on dans le communiqué. Première du genre, la réunion a permis l'évaluation du système

d'importation des viandes rouges et blanches depuis son entrée en vigueur début octobre 2023, outre la présentation de la nouvelle approche adoptée par les pouvoirs publics en matière d'importation et d'approvisionnement du marché en différentes variétés de viande (bovines, ovines et volailles) en quantités suffisantes.

A cette occasion, les deux ministres ont affirmé que ce système avait été validé pour l'année 2025 en maintenant les mêmes avantages (réduction des droits douaniers et suppression de la TVA), a ajouté la même source, relevant la poursuite de l'opération d'importa-

tion des viandes rouges sous toutes ses formes (viandes emballées sous vide et cheptel destiné à l'abatage et à l'engraissement), outre les viandes blanches congelées.

En sus de l'approvisionnement du marché et la stabilisation des prix de ces denrées, les deux ministères soulignent l'importance de "revoir la méthode d'exploitation des licences d'importation par les opérateurs, et ce en fixant au préalable les délais de leur exploitation en fonction des objectifs fixés par les pouvoirs publics et des besoins du marché".

OPEP

La demande mondiale du pétrole va continuer de croître en 2024-2025

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) mise toujours sur une croissance de la demande de pétrole en 2024 et 2025 mais en baisse par rapport à ses prévisions précédentes, selon son dernier rapport mensuel publié hier.

Le monde consommera en moyenne 104,1 millions de barils de pétrole par jour en 2024, contre 102,2 mb/j en 2023, indique un rapport l'organisation, qui révisé chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture.

Pour 2025, l'Opep table sur une consommation mondiale de 105,7 millions de barils par jour. Dans sa précédente prévision, l'Organisation tablait sur une consommation mondiale de pétrole de 104,2 mb/j par jour en 2024 et de 105,9 mb/j en 2025.

L'Opep estime que la demande de pétrole augmentera de 1,9 million de barils par jour en 2024, "ce qui reste bien supérieur à la moyenne historique de 1,4 mb/j observée avant la pandémie de Covid-19". L'ajustement par rapport à l'évaluation mensuelle précédente "reflète les données réelles reçues, combinées à des prévisions légèrement inférieures pour certaines régions", souligne l'organisation. Au total, la demande des pays non-membres de l'OCDE devrait augmenter de 1,8 million de barils par jour cette année par rapport à 2023, et de seulement 0,1 mb/j pour les pays membres de l'OCDE (qui



représente des pays développés), principalement dans les Amériques. "Les prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole en 2025 sont également révisées à la baisse", à 1,6 million de barils par jour. "La demande de pétrole des pays non membres de l'OCDE devrait être le moteur de la croissance de l'année prochaine, en augmentant d'environ 1,5 mb/j en glissement an-

nuel, grâce aux contributions de la Chine, des autres pays d'Asie, du Moyen-Orient et de l'Inde", indique l'Opep. En 2019, avant la pandémie de Covid, la planète consommait en moyenne environ 100 millions de barils par jour de pétrole.

Le mois dernier, l'Opep a affirmé que la demande pétrolière continuerait de progresser au moins jusqu'en 2050.

PÉTROLE

Le Brent à 77,44 dollars à Londres

Les cours du pétrole baissent lundi, les investisseurs ne voyant pas les mesures économiques annoncées samedi par Pékin avoir une véritable influence sur la demande de brut de Chine.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 2,02% à 77,44 dollars vers 10h30.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, reculait de 2,14%, à 73,94 dollars.

Selon des analystes, la "prudence"

des mesures prises par le gouvernement chinois pour relancer l'économie n'ont pas convaincu les marchés d'une hausse de la demande de pétrole chinoise à moyen et long termes.

La Chine, premier importateur d'or noir, a annoncé samedi un recours massif à l'endettement public, avec des obligations spéciales, pour soutenir son économie, ciblant le marché et les banques.

Au cours des trois prochains mois, un total de 2.300 milliards de yuans (296,84 milliards d'euros) d'obligations spéciales pourra être utilisé, a af-

firmé le ministre des Finances chinois Lan Fo'an. Cependant, "l'absence d'un calendrier clair et de mesures visant à résoudre la faiblesse de la consommation et la dépendance aux investissements dans les infrastructures n'ont fait qu'accroître le scepticisme du marché", estiment les analystes.

Le cours du pétrole est de plus structurellement contenu par des prévisions de production abondante en 2025.

Les investisseurs restent tout de même "très attentifs" à la situation au Proche-Orient, soulignent-on.

CÔTE D'IVOIRE

Le FMI va décaisser 820 millions de dollars

La Côte d'Ivoire va bénéficier d'un nouvel appui budgétaire de 820 millions de dollars du Fonds monétaire international (FMI) au terme d'une mission d'évaluation des programmes économiques et financiers conclus avec l'institution financière internationale sur la période 2023-2026.

L'information a été donnée par le chef de mission du FMI, Olaf Unteroberdster, après un entretien avec le vice-président ivoirien Tiémoko Meyliet Koné mercredi à Abidjan.

La mission du FMI entamée deux semaines plus tôt avait pour objectifs de procéder à la 3e revue du programme économique et financier sur la période 2023-2026 et à la 2e revue du programme au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).

"Les revues des deux programmes ont été concluantes et

leur approbation par le Conseil d'administration du FMI entraînera un décaissement de fonds de 820 millions de dollars au profit du pays", a annoncé M. Unteroberdster.

En juin dernier, la Côte d'Ivoire avait obtenu un appui de 570 millions de dollars à la fin de la revue des deux programmes.

Le premier programme dit accord FEC/MEC (Facilité élargie de crédit et mécanisme élargi de crédit) vise la stabilité macroéconomique et la transformation structurelle de l'économie ivoirienne pour lui permettre de rejoindre le cercle des pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure.

Le second programme, l'accord FRD devrait permettre à la Côte d'Ivoire de relever les défis liés au changement climatique.

ALLEMAGNE

L'économie en récession technique au 3^e trimestre

L'Allemagne, première économie d'Europe, devrait être entrée en récession technique au troisième trimestre, avec une deuxième baisse trimestrielle consécutive de son Produit intérieur brut (PIB), indique lundi le ministère de l'Économie.

"Le gouvernement fédéral s'attend à un nouveau léger recul (...) au troisième trimestre, ce qui, après la légère baisse du deuxième trimestre, pourrait correspondre à la définition d'une «récession technique»", selon un communiqué du ministère.

La phase de faiblesse économique "devrait probablement se poursuivre

dans la seconde moitié de 2024, avant que la dynamique de croissance ne commence à s'accroître progressivement l'année prochaine", ajoute le ministère.

La première estimation du PIB du troisième trimestre sera communiquée le 30 octobre. Un nouveau recul s'inscrirait dans la logique du récent abaissement par Berlin de ses prévisions de croissance pour l'année. Le gouvernement anticipe désormais une contraction de 0,2% du PIB annuel au lieu d'une hausse de 0,3% prévue au printemps.

Le PIB de la première économie européenne s'était déjà contracté de 0,3%

en 2023. Cela ferait donc deux années de suite de récession pour le pays. L'économie allemande, qui a longtemps bénéficié d'une énergie bon marché grâce aux accords de livraison de gaz russe, et d'exportations dynamiques, notamment vers la Chine, continue de subir de plein fouet les effets de la crise ukrainienne et de la faiblesse de la demande mondiale, nourrie par les tendances protectionnistes en Chine et aux États-Unis, ses grands partenaires.

Sur les mois de juin à août, la production manufacturière s'affiche en baisse de 1,3% et les commandes en recul de 5,8% en août ne présagent pas

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Paris attendue stable

La Bourse de Paris est attendue proche de l'équilibre lundi après de nouvelles annonces en Chine pour relancer l'économie du pays, qui laissent cependant le marché sur sa faim.

Le contrat à terme du CAC 40 perd 0,03%, une quarantaine de minutes avant l'ouverture du marché. Vendredi, l'indice parisien avait terminé en hausse de 0,48%, à 7.577,89 points en clôture.

SINGAPOUR

Le pays enregistre une croissance plus forte que prévu au 3^{ème} trimestre

L'économie de Singapour a connu une croissance plus forte que prévu au troisième trimestre, la ruée sur les produits intégrant l'intelligence artificielle ayant dopé la demande de puces informatiques, selon des données provisoires publiées lundi.

Les performances économiques de la cité-état asiatique, étroitement liées aux échanges internationaux, sont souvent considérées comme un baromètre de l'environnement mondial.

Le ministère du Commerce a indiqué qu'un solide rebond dans le secteur manufacturier clé a alimenté la croissance de 4,1% sur un an, sur le 3^{ème} trimestre (juillet à septembre), là où les économistes tablaient sur une croissance inférieure à 4%.

Sur la période, la production manufacturière, notamment le secteur des puces informatiques, a augmenté de 7,5% sur un an, rebondissant après une baisse de 1,1%, le trimestre précédent.

De son côté, l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) a décidé de "maintenir ses prévisions du taux d'appréciation" du dollar de Singapour, car les risques d'inflation sont "plus équilibrés qu'il y a trois mois".

La cité-état utilise le taux de change du dollar de Singapour rattaché à un panier de devises de ses principaux partenaires commerciaux, pour lutter contre l'inflation car elle importe la plupart de ses besoins.

"Pour le reste de l'année 2024, la croissance de Singapour devrait être soutenue par une reprise continue du secteur de l'électronique et des échanges internationaux doublés d'un assouplissement des conditions financières mondiales", souligne l'Autorité dans un communiqué.

d'un rebond à venir. Autre signe du marasme ambiant, les immatriculations de voitures sont en net recul et les consommateurs restreignent leur dépenses en craignant davantage pour leur emploi, dans un contexte de progression du taux de chômage et des faillites d'entreprises. Après deux années consécutives de recul, le PIB allemand devrait toutefois croître de nouveau l'année prochaine, de 1,1%, puis de 1,6% en 2026, selon les nouvelles prévisions du gouvernement, jugées toutefois déjà trop optimistes par plusieurs instituts de conjoncture du pays.

SALON NAPEC Ouverture à Oran de la 12^e édition

La 12^e édition du Salon : "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024)" s'est ouverte lundi au Centre des conventions d'Oran (CCO).



La cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique a été supervisée par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, en présence de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, du Commissaire des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, des Présidents directeurs

général des groupes Sonatrach, Rachid Hachichi, et Sonelgaz, Mourad Adjal, ainsi que des ambassadeurs, des représentants du corps diplomatique en Algérie et le wali d'Oran, Saïd Sayoud.

Placée sous le thème : "Équilibrer les hydrocarbures et les énergies propres : vers un mix énergétique efficace", le salon verra la participation de grandes sociétés mondiales des secteurs pétrolier et gazier, ainsi que des fournisseurs de

produits et services liés aux hydrocarbures et à l'énergie. L'édition de cette année abordera plusieurs thématiques visant à catalyser la transformation énergétique mondiale et explore les défis et les opportunités liés à la transition énergétique, en mettant en lumière le rôle des énergies fossiles, notamment le gaz naturel dans le mix énergétique futur, selon les organisateurs.

Le NAPEC est "une plateforme internationale

de haut niveau, regroupant les spécialistes du domaine de l'énergie et des hydrocarbures, à l'effet d'explorer les opportunités de mise en réseau, d'échanger des idées et de conclure des accords". Il offre également aux représentants des gouvernements et des sociétés pétrolières nationales et mondiales, aux principales entreprises du secteur de l'énergie, et aux fournisseurs de solutions technologiques, l'opportunité de débattre des modalités d'accélération de la transformation énergétique, de réduction des émissions du carbone et de diminution de l'impact du changement climatique. En outre, le salon constitue une plateforme exemplaire pour les leaders de l'industrie énergétique de présenter leurs dernières technologies et produits et d'établir des contacts avec les principaux acteurs de ce domaine.

SOLIDARITÉ Ouverture, mardi à Alger, d'une exposition nationale des produits des femmes rurales

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme organisera, mardi à Alger, une exposition nationale pour la commercialisation des produits des femmes rurales, avec la participation de plusieurs femmes créatives originaires de différentes wilayas du pays, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes rurales, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Cette exposition qui sera organisée, trois jours durant, au Centre commercial de la Grande Poste, permettra de mettre en lumière les créations des femmes rurales qui, grâce au soutien de l'Etat, notamment en matière de formation, d'accompagnement et de financement, ont pu "développer leurs activités, promouvoir leurs produits et obtenir une re-

connaissance tant au niveau local qu'international", a précisé le communiqué.

Elle vise également à "promouvoir les créations des femmes rurales dans divers domaines et à mettre en valeur leurs compétences", ajoute la même source, indiquant que le public "pourra acheter des produits naturels tels que le miel, l'huile d'olive, les figues et les fromages, ainsi que d'autres produits comme la poterie, les cosmétiques et les articles de décoration".

Le communiqué a rappelé, à cette occasion, les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Gouvernement à l'effet d'intensifier les efforts visant à encourager l'intégration de la femme dans le processus de production nationale, en particulier les femmes rurales et au foyer, ce qui a permis de lancer "un pro-

gramme national sectoriel sous l'égide du ministère de la Solidarité nationale, avec la participation de tous les secteurs et acteurs concernés, pour créer des activités économiques et des micro-entreprises dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin".

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou avait présenté "des chiffres sur le programme sectoriel conjoint de soutien aux femmes au foyer et aux femmes rurales pour leur intégration dans la production nationale, faisant savoir que 9.774 femmes avaient bénéficié de crédits de l'Agence nationale de gestion des micro-crédits (ANGEM) et 175.303 autres de la formation professionnelle, tandis que le nombre d'artisans s'élève à 139.514", selon la même source.

SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE Ouverture du 1^{er} salon, vendredi prochain à Sétif

La 1^{ère} édition du Salon national de l'agriculture et de la production végétale se tiendra à Sétif à partir de vendredi prochain, a indiqué dimanche le secrétaire général de la Chambre de wilaya de l'agriculture, structure initiatrice de la manifestation. M. Hamza Benmakhlof a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce

Salon de 4 jours sera organisé par la Chambre de l'agriculture, sous le patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et du wali de Sétif, Mustafa Limani. La manifestation est également placée sous l'égide de la Chambre nationale de l'agriculture, en partenariat avec la société "Ritej Expo Afro-Asia-

tique", une société spécialisée dans l'organisation d'expositions et de salons. La même source a ajouté que l'organisation de ce salon s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant à rapprocher les différents acteurs du secteur tels que les producteurs de semences de céréales

et de légumes, les pépiniéristes d'arbres fruitiers, les fabricants d'équipements agricoles, les fournisseurs d'engrais et d'intrants agricoles, d'une part, et les agriculteurs, d'autre part. Selon M. Benmakhlof, plus de 35 exposants venus de 15 wilayas du pays sont attendus à cette manifestation.

TLEMCCEN

Les étudiants de la 4^{ème} promotion de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville "Abdelmadjid Meziane" rejoignent les bancs des études

La cérémonie de lancement de la saison universitaire pour la 4^{ème} promotion des étudiants de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville "Abdelmadjid Meziane", implantée au pôle universitaire de la commune de Chetouane (Tlemcen), s'est tenue, dimanche, sous la supervision du Directeur central de la formation au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Aidja Noureddine, en présence des autorités de wilaya.

Cette promotion comprend 232 étudiants originaires de différentes wilayas du pays, dont 116 étudiants ayant le grade d'inspecteur en chef d'hygiène et hygiène publique et de l'environnement, et 116 autres ayant le grade d'ingénieur d'Etat en gestion technique et urbaine, qui ont rejoint l'école après leur participation à un concours national organisé en deux étapes, en mai et juin derniers, a souligné le directeur de cet établissement, Nabil Ouissi. Le Directeur central de la formation au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Aidja Noureddine, a déclaré à cette occasion que cette école "a prouvé sa performance, constituant un atout important en peu de temps et a acquis une position précieuse, comme en témoigne le nombre croissant de candidats, chaque année, au concours d'entrée.

Il a ajouté que "la qualité et le nombre d'opérations de formation continue réalisées par l'Ecole expriment l'étendue de la confiance accordée à cette école". Il a indiqué que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a élaboré un plan de formation et d'amélioration du niveau pour les années 2024-2026, qui vise à valoriser les compétences et les aptitudes des fonctionnaires du secteur des différentes catégories.

Le plan de formation vise aussi la formation des cadres qui seront nommés aux postes supérieurs, en vue d'assumer leurs nouvelles fonctions, et s'ajoute au programme de réadaptation des personnels intégrés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, au renouvellement des connaissances et à l'amélioration des performances.

L'objectif étant d'accompagner la modernisation des modes de management, conformément aux nouvelles dispositions légales et réglementaires et de valoriser le réseau de formation et sa modernisation, notamment par la numérisation et la formation à distance à travers la plateforme de formation "Tawasol". M. Aidja a ajouté que "notre département ministériel adopte, à travers les établissements de formation, une approche globale et moderne, qui œuvre principalement à associer tous les experts à la formation, notamment les enseignants universitaires et les cadres ayant une expérience dans la gestion, créant ainsi une harmonie pour bénéficier de leur expérience".

Il a souligné qu'à partir de l'année prochaine, des formations spécialisées destinées aux postes de mise en œuvre et de contrôle de la gestion des collectivités locales seront organisées au niveau des instituts nationaux de formation des personnels des collectivités locales situés à Béchar, Djelfa, Constantine, Ouargla et Oran, dont les statuts ont été récemment révisés. La cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison de formation a porté également sur le lancement du club de travail de l'Ecole lié à l'environnement, à la propreté et à l'aménagement de l'environnement, ainsi que la présentation de brefs exposés de dix projets environnementaux sélectionnés parmi 230 projets, dont les initiateurs ont participé au Concours "Projet d'excellence", lancé par l'Ecole, en mai dernier dans le but d'encourager la gestion et le recyclage des déchets et l'aménagement de l'environnement, entre autres, où le meilleur projet a été récompensé.

À la même occasion, une convention de coopération a été conclue entre l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville "Abdelmadjid Meziane" et l'Université "Belhadj Bouchaïb" à Ain Temouchent pour encourager la recherche dans le domaine de la gestion technique et urbaine et de l'hygiène publique. Pour rappel, l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville "Abdelmadjid Meziane", ouverte en 2018 sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, forme les étudiants aux spécialités d'ingénieur d'Etat de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine et chef inspecteur de l'administration territoriale de l'hygiène publique et de l'environnement, sous la direction de professeurs d'université et de personnel administratif. L'Ecole a connu la sortie de sa première promotion, en mars 2022, avec un nombre de 277 étudiants, hommes et femmes, orientés vers divers services communaux et de wilayas, explique-t-on.

ONU

Environ 2,8 milliards de personnes ne peuvent pas se permettre un régime alimentaire sain

Environ 2,8 milliards de personnes dans le monde ne peuvent pas se permettre un régime alimentaire sain, alors que nombre de gens souffrent de la faim, indique l'ONU, à l'approche de la Journée mondiale de l'alimentation.



"Les régimes alimentaires malsains sont la principale cause de toutes les formes de malnutrition (sous-nutrition, carences en micronutriments et obésité), qui existent aujourd'hui dans la plupart des pays, toutes classes socio-économiques confondues", souligne l'ONU à l'occasion de cette Journée, célébrée le 16 octobre de chaque année. "Les personnes les plus vulnérables sont souvent contraintes de se rabattre sur des aliments de base ou

des aliments moins chers qui peuvent être mauvais pour la santé, tandis que d'autres souffrent de l'indisponibilité d'aliments frais ou variés, ne disposent pas des informations nécessaires pour choisir un régime alimentaire sain, ou optent simplement pour la commodité", précisent les Nations Unies.

La faim et la malnutrition sont encore exacerbées par des crises prolongées qui résultent d'une combinaison de conflits, de phénomènes météoro-

logiques extrêmes et de chocs économiques. Selon l'ONU, jusqu'à 733 millions de personnes sont confrontées à la faim en raison de conflits, de chocs climatiques répétés et de ralentissements économiques. Cette situation touche plus durement les pauvres et les personnes vulnérables, dont beaucoup sont des ménages agricoles, ce qui reflète l'aggravation des inégalités entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci.

BANQUE MONDIALE

Les pays les plus pauvres de moins en moins soutenus



Les 26 pays les plus pauvres au monde, qui concentrent 40% de la population mondiale vivant sous le seuil de pauvreté, sont confrontés à un niveau d'aide internationale au plus bas depuis le début du siècle alors même que leur situation socio-économique se dégrade, a alerté la Banque mondiale (BM). Dans un rapport publié dimanche, l'institution financière s'inquiète de voir la lutte contre l'extrême pauvreté dans ces pays, par ailleurs confrontés à un taux d'endettement record depuis 2006, aux conséquences de plus en plus

marquées du réchauffement climatique ainsi qu'à l'instabilité politique, l'insécurité ou la guerre, reculer à un moment où les besoins sont plus forts que jamais.

Parmi ces pays, ceux qui sont le plus pauvres ont particulièrement souffert de la pandémie, avec une baisse pouvant aller jusqu'à 14% de leur PIB par habitant entre 2020 et 2024, alors même qu'ils leur faudrait investir l'équivalent de 8% de leur PIB par an pour atteindre leurs objectifs de développement, souligne la Banque. "Ces économies ont besoin d'une aide plus importante

de l'extérieur, directement ou indirectement via l'IDA (l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale en charge des prêts et dons aux pays les plus pauvres, NDLR)", a souligné le chef économiste adjoint de la BM, Ayhan Kose, cité dans le communiqué. Or pour ces pays, l'IDA est devenu la principale source de financement étranger, alors que l'aide, notamment bilatérale, a fortement baissé pour atteindre en 2022, dernière année dont les données sont disponibles, son plus bas niveau depuis 21 ans. "Si ces

pays doivent sortir d'un état chronique d'urgence et atteindre des objectifs de développement essentiels, il leur faudra accélérer leurs investissements" à un niveau sans précédent et qu'ils ne pourront atteindre seuls, a alerté le chef économiste de la Banque, Indermit Gill. La Banque souligne néanmoins que les Etats pauvres peuvent aussi agir sur un certain nombre de leviers, notamment en élargissant leur base imposable afin de renforcer les revenus fiscaux mais également améliorer l'efficacité de la dépense publique.

MAROC

Les grandes majorités des Marocains ne croient pas à la politique gouvernementale de lutte contre la corruption (rapport)

Près de huit marocains sur dix ne croient pas à la politique de lutte contre la corruption dirigée par leur gouvernement au sein des administrations publiques, a révélé l'instance nationale marocaine de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption, qui confirme l'aggravation de la situation de la corruption dans ce pays. Selon des médias marocains, le rapport annuel de 2023, présenté par l'instance de lutte contre la corruption concluant des sondages d'opinion réalisés dans le cadre du baromètre africain en mai 2023 sur le Maroc, confirme l'aggravation de la situation de la corruption dans ce pays. Ce rapport, rendu public le 8 octobre, a noté qu'un "fossé" s'est creusé entre les déclarations des officiels et la perception des Marocains quant à l'efficacité des efforts gouvernementaux pour lutter contre une corruption qui gangrène l'administration publique.

Le document révèle que 79% des personnes interrogées estiment que la manière dont le gouvernement aborde l'épineuse question de la corruption dans l'administration publique est "mauvaise ou très mauvaise". Pour ce qui est de la dénonciation des actes de corruption, l'instance marocaine fait savoir que près de la moitié des citoyens marocains craignent des représailles. Selon le même sondage, 46,7% des personnes interrogées ne peuvent pas dénoncer les cas de corruption par crainte des conséquences négatives.

Au niveau des entreprises, le même rapport dévoile que la corruption est classée au 8e rang des préoccupations des entrepreneurs, les autres préoccupations étant l'abus de confiance, l'abus d'influence et la fraude électorale, entre autres. Statistiquement, 68% des entreprises concernées par l'étude ont estimé que la corruption est "répandue" ou "très répandue" au Maroc. Cette corruption est particulièrement perceptible lors de tentatives d'obtention de licences exceptionnelles, de marchés publics ainsi que dans le recrutement, selon ces entrepreneurs.

Par ailleurs, 23% de ces derniers ont déclaré avoir été victime d'au moins une forme de corruption au cours des 12 mois, 90% des cas concernaient des demandes directes ou indirectes émanant des employés administratifs concernés par les requêtes des entreprises. En ce qui concerne le signalement des pots-de-vin, seuls 6% des responsables d'entreprise qui ont été exposés à un cas de corruption, ont déclaré avoir porté plainte, soulignant que parmi les principales raisons de ne pas signaler figurent le manque d'efficacité dans le traitement de la plainte ou du signalement, la banalisation de la corruption, puis la crainte de conséquences négatives pour l'entreprise.

INTEMPÉRIES

Sri Lanka : trois morts en raison des conditions météorologiques extrêmes

Trois personnes sont mortes en raison des conditions météorologiques extrêmes au Sri Lanka, selon la dernière mise à jour publiée lundi matin par le Centre de gestion des catastrophes

du pays (DMC). Le même organisme a fait savoir que le Sri Lanka a commencé à connaître de fortes pluies le 7 octobre, et, jusqu'à lundi matin, 134.484 personnes appartenant à

34.492 familles ont été déplacées par des catastrophes déclenchées par les pluies qui se sont abattues dans 12 districts à travers le pays. Le département de l'irrigation du Sri Lanka a averti

de la possibilité d'inondations de près de sept sites sur cinq principaux fleuves. Selon le service météorologique du pays, de fortes averses de plus de 100 mm sont susceptibles de se produire

à certains endroits, notamment dans les provinces de l'ouest, de Sabaragamuwa, du nord-ouest et du nord, ainsi que dans les districts de Galle et de Matara.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE Lancement de la campagne aujourd'hui (ministère)

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2024-2025 débutera aujourd'hui, a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué. Cette campagne s'étalera sur toute la période automno-hivernale, a précisé le ministère, rappelant que la grippe saisonnière "affecte, chaque hiver, des milliers de personnes en Algérie et le moyen le plus efficace de se protéger de cette infection respiratoire, due au virus influenza, et de ses complications, est la vaccination".

"Comme chaque année, la vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée aux groupes de population à risque élevé de complications pouvant aboutir au décès, tels que les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et enfants, présentant une pathologie chronique, cardiopathies, affections pulmonaires chroniques, affections métaboliques, diabète, obésité, affections rénales, immunodéficience acquise ou congénitale notamment", note la même source. Elle est également recommandée aux "patients transplantés, néoplasie sous-jacente, infection par le VIH, asplénie, répanocytose, les femmes enceintes quel que soit le stade de la grossesse, ainsi que les professionnels de la santé", ajoute le ministère.

SENSIBILISATION L'UGTA organise une journée de sensibilisation sur le cancer du sein

L'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA) a organisé, dimanche à Alger, une journée de sensibilisation sur le cancer du sein, au cours de laquelle il est proposé, à titre gracieux, diagnostic, dépistage précoce, analyses et examens d'imagerie. S'exprimant lors de cette journée organisée par le département de la santé, de la prévention et de la condition de la femme travailleuse de l'UGTA, en coordination avec le comité de wilaya des femmes travailleuses d'Alger, le Secrétaire général l'UGTA, M. Amar Taktjout a indiqué que cette action "s'inscrit dans le cadre de l'adhésion de l'UGTA à la campagne nationale et mondiale de sensibilisation contre le cancer du sein". Il a, dans ce cadre, mis l'accent sur "l'impératif de sensibiliser la femme à l'importance que revêt le dépistage précoce du cancer du sein", ajoutant "outre la prévention contre la maladie, le programme de cette journée tend à sensibiliser la femme à l'importance du dépistage précoce de cette maladie afin d'éviter toute complication". De son côté, la présidente du comité de wilaya des femmes travailleuses de la wilaya d'Alger, Mme Malika Boutaoui, a fait savoir que "près de 200 femmes travailleuses et femmes au foyer bénéficieront, ce dimanche, d'une visite et d'un diagnostic médical gratuits, au niveau du siège de la centrale syndicale, encadrés par des médecins spécialistes", précisant que "les femmes ayant des symptômes de cette maladie ou des facteurs de risque seront prises en charge et accompagnées à titre gracieux". Pour sa part, la secrétaire nationale chargée de la Médecine du travail et de la condition de la femme travailleuse à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Pr Nora Akif, a fourni des explications sur cette maladie et les moyens de prévention. A cette occasion, Mme Akif a salué la contribution de Sonatrach, de Sonelgaz, de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), et des Fédérations des Douanes et des Ports "en vue de permettre aux femmes travailleuses concernées de bénéficier d'un dépistage précoce au niveau de la Centrale syndicale et leur prise en charge gratuite, dont la mammographie, et le suivi continu de leur état de santé". Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation contre le cancer du sein, nombre de femmes travailleuses bénéficieront, le 27 octobre, d'un dépistage précoce, et d'un accompagnement médical au niveau de la wilaya de Ouargla", a-t-elle, par ailleurs, annoncé.

APS

TIZI OUZOU Mobilisation pour la lutte contre le cancer du sein

En signe de prévention, des campagnes de sensibilisation et d'information contre la maladie ainsi que le dépistage pour la détection précoce du cancer du sein sont organisées à travers plusieurs localités de la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Samy Amrane

Des médecins et paramédicaux des EPSP, établissement public de santé de proximité, sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de ces opérations encadrées, dans la plus part des cas, par le mouvement associatif, dont les comités de village. L'EPSP de Ouaguenoun a organisé, hier, une campagne de dépistage dans la commune de Makouda, à 20 kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya.

L'objectif est de permettre à des dizaines de femmes de se faire dépister de cette maladie. «Des médecins spécialistes se sont déplacés jusqu'au centre de santé de la ville pour offrir des consultations médicales gratuites aux femmes désireuses de se faire examiner. Cependant, malgré la bonne volonté des équipes médicales, cette initiative a été limitée par l'absence d'équipements essentiels, notamment la radiographie de mammographie, indispensable pour un dépistage complet.

Les spécialistes ont donc dû se contenter d'examens cliniques, orientant par la suite les patientes vers des cliniques privées pour une mammographie», précise un citoyen de la région qui souligne que les mé-



decins spécialistes orientent les personnes examinées par vers établissements de santé privés pour une mammographie.

Et ce, en raison d'un manque de moyens dans le secteur public. «Une mammographie implique un coût pour ces femmes, même avec une réduction de 50% du prix de cette prestation. Il faut dire que dans les régions rurales, le manque de moyens dans les structures de santé se fait sentir avec acuité même si l'Etat a déployé beaucoup d'efforts pour la réalisation des infrastructures.

Il y a des EPH qui n'assurent pas pratiquement toutes les analyses et cela, sans parler des moyens de

la radiologie qui ne fonctionnent pas faute de praticiens spécialisés. On peut citer l'exemple de l'EPH de Tizirt dont a bénéficié cet hôpital ne fonctionne pas en raison de l'absence d'un radiologue. Pour revenir aux campagnes de dépistage du cancer du sein, une autre action est prévue pour aujourd'hui, lundi, au niveau de la polyclinique de Mayache, dans la commune de Mizrana.

D'autres campagnes d'information ont été également dans les maisons de jeunes de plusieurs communes de la wilaya de Tizi Ouzou. Le CHU Nedir Mohamed du chef-lieu de wilaya et le Centre anticancer de Draâ Ben Khedda abrite également

des actions de sensibilisation, notamment durant les journées de 13 et 14 octobre. Il s'agit d'un programme d'activités initié par la direction de la santé et dont le coup d'envoi de cette initiative de la direction de la santé a eu lieu le 1er octobre à la maison de la culture Mouloud Mammeri.

Cette campagne est placée sous le signe «Ensemble, mobilisons-nous pour la lutte contre le cancer du sein». De son côté, l'association El Fadjr d'aide aux personnes atteintes du cancer, a mis sur pied un riche programme d'activités à l'occasion de «Octobre rose» au niveau de différentes localités de la wilaya.

S.A.

MÉDÉA L'EPH Mohamed Boudiaf promu en CHU

Le ministère de la Santé a décidé d'ériger l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf en Centre hospitalier universitaire (CHU) appelé à renforcer le niveau de qualification du personnel médical et à assurer la formation des futurs médecins, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local de la santé et de la population (DSP).

"La décision de transformer l'EPH de Médéa en CHU a été prise après la visite, jeudi passé, du ministre de la santé, Abdelhak Saihi, pour donner à partir de Médéa le coup d'envoi de la caravane de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein, à l'occasion d'«Octobre rose», a indiqué le DSP, Mohamed Zohir Hadj Sadok. "Une commission d'experts a été dépechée, il y a quelques mois, par le ministère de la santé au niveau de l'EPH de Médéa pour dresser un état des lieux en prévision de ce changement de statut", a-t-il ajouté.

"Ce changement de statut est un acquis important pour le secteur de la santé dans la wilaya et vient en supplément d'une autre décision d'égal intérêt qui a trait à l'ouverture, lors de la rentrée universitaire 2024/2025, d'une annexe de médecine



au pôle universitaire de Médéa", a souligné le responsable.

Deux acquis qui vont avoir un "réel impact" sur le plan de la formation de l'encadrement médical et de la qualité des prestations dispensées aux patients de la wilaya ou d'ailleurs, a-t-il dit. Le DSP a fait part, dans le même sillage, des procédures "en cours" pour implanter de nouvelles structures dans l'enceinte de l'hôpital Mohamed Boudiaf à la faveur de cette modification de statut. Il s'agit, a-t-il précisé, d'un bloc pédagogique destiné à

l'accueil des étudiants en médecine, d'un autre pour les médecins résidents, ainsi que divers autres services indispensables au bon fonctionnement du futur CHU. Des instructions fermes ont été données par le wali, Djahid Mous, à l'issue de sa visite, dimanche soir à l'EPH de Médéa, pour accélérer les procédures administratives et élaborer une fiche technique des structures prévues sur place et qui soit adaptée à la nouvelle vocation de cet établissement hospitalier, a conclu le DSP.

APS

PALESTINE

Ghaza : début de la deuxième campagne de vaccination contre la polio

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé lundi le début de la deuxième série de vaccinations contre la polio dans la bande de Ghaza, théâtre d'une guerre dévastatrice sioniste depuis plus d'un an.



La deuxième campagne de vaccination contre la polio permettra de vacciner environ 590.000 enfants de moins de 10 ans, selon la directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Catherine Russell.

D'après cette même responsable, des suppléments de vitamine A seront administrés aux enfants pour renforcer leur sys-

tème immunitaire, car les enfants de Ghaza vivent dans des conditions d'hygiène et d'assainissement extrêmement désastreuses dans le contexte de l'agression sioniste qui dure depuis le 7 octobre 2023.

Le 16 août, le ministère palestinien de la Santé a signalé le premier cas de polio dans la bande de Ghaza. En collaboration avec l'Organisation mon-

diale de la santé (OMS), le ministère palestinien de la Santé, l'UNICEF et l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) ont lancé une campagne de vaccination contre la polio dans la bande de Ghaza.

La première vague de vaccination s'est achevée le 16 septembre, avec un taux de couverture vaccinale de 90%.

EPIDÉMIE DU MPOX

L'OMS approuve un vaccin pour les adolescents

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a approuvé un vaccin contre la maladie de Mpox de la société biotechnologique danoise pour les adolescents. "Le 8 octobre, l'OMS a accordé la pré-qualification de l'extension de l'âge du vaccin Mpox de la société biotechnologique danoise Bavarian Nordic pour les personnes âgées de 12 à 17 ans", a souligné l'OMS dans son dernier rapport de situation publié lundi.

Bavarian a reçu l'approbation de l'Agence européenne des médicaments pour son vaccin Mpox destiné aux adolescents il y a moins d'un mois. L'OMS avait déjà pré-qualifié le vaccin pour les personnes âgées de 18 ans et plus. Le vaccin est autorisé pour l'immunisation active contre la variole simienne et maladies connexes chez les adultes. Au total, 16 pays du continent africain ont signalé des cas de variole au cours des six der-

nières semaines. Durant cette période (26 août - 6 octobre 2024), l'Afrique subsaharienne a recensé 2.243 cas dont 1.322 en République démocratique du Congo (RDC). Au total, le continent fait état de 7.535 de cas confirmés déclarés dont 32 décès. Dans le même temps, l'OMS fait état de 36.787 cas suspects déclarés dont 998 morts.

Le pays le plus touché en 2024 reste la RDC (6169 cas confirmés, 25 décès), suivie du Burundi (987 cas confirmés dont 756 au cours des 6 dernières semaines, et aucun décès) et du Nigeria (94 cas confirmés, aucun décès). Dans le monde, l'OMS fait état de 106.310 cas confirmés déclarés dans 123 pays dont 234 décès. En août, l'OMS a déclaré que le Mpox constituait une urgence de santé publique mondiale pour la deuxième fois en deux ans, après qu'un nouveau type de virus se soit propagé de la RDC à ses voisins.

SOUDAN

Plus de 2 millions de bébés menacés par un système de santé décimé (ONG)

Plus de 2 millions de bébés nés en 18 mois de conflit dévastateur au Soudan, sont menacés par un système de santé décimé et des niveaux de faim critiques, alerte une nouvelle analyse de l'ONG Save the Children, publiée lundi.

Cette estimation est basée sur des données récentes de l'ONU indiquant qu'environ 1,3 million de bébés naîtront au Soudan en 2024, ainsi que sur une estimation de Save the Children pour la première année du conflit. Selon l'ONG, quelque 4 000 bébés naissent en moyenne chaque jour au Soudan, qui compte une population d'environ 50 millions d'habitants.

Le conflit de plus en plus violent, qui a débuté le 15 avril 2023, "a rendu la fourniture de soins de santé - y compris les soins reproductifs et néonataux - de plus en plus difficile, exposant les mères et les enfants à des risques de complications pouvant avoir des conséquences à vie, voire mortelles", d'après l'analyse de Save the Children. Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), "jusqu'à 80% des hôpitaux dans les zones les plus touchées ont fermé et deux personnes sur trois n'ont pas accès aux services de santé essentiels".

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé plus de 100 attaques contre des établissements de santé au Soudan depuis le début du conflit, un chiffre qui, selon l'agence onusienne, est "largement sous-estimé".

Le directeur par intérim de Save the Children au Soudan, Mohamed Abdilatif, a déclaré : "Au Soudan, les bébés naissent dans un cauchemar, dans l'une des pires catastrophes humanitaires que le monde ait connues à l'heure actuelle".

Abdilatif a expliqué que "la crise alimentaire au Soudan signifie que les mères ne reçoivent pas la nutrition dont elles ont besoin pendant la grossesse et l'accouchement, ce qui a des conséquences dangereuses et irréversibles sur la survie, la croissance et l'apprentissage de leurs enfants".

Save the Children appelle la communauté internationale à "prendre des mesures politiques urgentes pour répondre à cette crise, à instaurer un cessez-le-feu immédiat et à réaliser des progrès significatifs vers un accord de paix durable, ainsi qu'à obtenir davantage de financements pour renforcer les systèmes de santé".

CHOLÉRA AU SOUDAN

Au moins 677 décès et près de 24.000 cas (nouveau bilan)

L'épidémie de choléra au Soudan a coûté la vie à 677 personnes alors que le nombre de cas liés à cette maladie approche les 24.000, a annoncé lundi le ministère soudanais de la Santé. Le centre des opérations d'urgence du ministère a déclaré que 107 nouveaux cas de choléra ont été enregistrés dans six Etats. L'Etat de Kassala a enregistré 42 nouveaux cas, suivi de celui du Nil avec 17 et de Gedaref avec 15. Le nombre cumulé de cas s'élève à 23.887, dont 677 décès.

Un précédent bilan a fait état de 632 décès de choléra. L'épidémie a commencé le 12 août après de fortes pluies et des inondations qui ont balayé de vastes zones. Les eaux stagnantes sont devenues un terrain fertile pour les maladies, tandis que le conflit a perturbé les services de santé. Le centre des opérations d'urgence a déclaré qu'il poursuivait ses efforts pour lutter contre l'épidémie, notamment en surveillant les centres d'isolement, en effectuant des visites à domicile, en organisant des dialogues communautaires et en sensibilisant les médias.

Le nombre réel de cas de choléra est probablement bien plus élevé que celui rapporté, car environ 80 % des établissements de santé dans les zones de conflit actif sont hors service et jusqu'à 40 % des établissements dans d'autres zones sont perturbés. Le 5 octobre, le Soudan a reçu 1,4 million de doses de vaccin contre le choléra pour vacciner plus d'un million de personnes dans les Etats du Nil, de Kassala et de Gedaref, à la suite d'une précédente campagne de vaccination dans certaines parties de Kassala.

Les bonnes raisons d'être du matin

La journée appartient à ceux qui se lèvent tôt. Cette antienne peut irriter ceux qui ont du mal à s'extirper de la couette. Pourtant, avancer un peu son réveil présente plus d'un bienfait qui pourrait permettre de voir votre quotidien sous un nouveau jour.

Et si se lever plus tôt le matin pouvait réveiller une nouvelle énergie en vous ? Le matin est le premier moment de la journée, c'est au fond l'une des seules choses qu'on maîtrise, il ne dépend que de nous", assure Isalou Beaudet-Regen, auteure de "La magie du matin" (à paraître le 8 avril chez Leduc S. Éditions). Une heure, juste une petite heure suffit à prendre du temps pour soi, faire ce qu'on a envie de faire. "Se lever une heure plus tôt c'est 365 heures gagnées sur une année, l'équivalent de nos vacances d'été !" continue l'auteure couche-tard devenue lève-tôt. Elle incite à considérer le matin comme un échauffement qui permet de donner le ton de la journée. Une première vue, l'idée de remonter le réveil vous donne des sueurs froides. Mais avec une dose de motivation et de volonté (et une certaine discipline c'est certain) vous devriez y arriver. D'autant qu'une fois cette habitude intégrée dans votre routine quotidienne, vous devriez en tirer de multiples bénéfices...

Se lever plus tôt pour être plus heureux

Les "early risers" se sentiraient plus heureux que les noctambules en bénéficiant davantage d'exposition à la lumière, bonne pour le moral. Les chercheurs de l'université de Toronto ont même démontré que les lève-tôt étaient plus épanouis car plus en phase avec "Thorologie sociale" qui régit l'organisation de la société. Les "morning people" ont tendance à ainsi être plus optimistes, satisfaits et lucides que les noctambules, quand ces derniers feraient preuve de plus de créativité

mais en étant d'un naturel plus pessimiste. Ce bien-être émotionnel réjaillirait sur la santé des matinaux en renforçant leur système immunitaire et en les préservant d'une prise de poids fréquente chez les oiseaux nocturnes.

L'exposition à la lumière matinale (encore elle) exercerait en effet une influence d'environ 20% sur l'indice de masse corporelle, dixit une étude parue dans *Plos One*.

Pour arrêter de procrastiner

Avez-vous jamais l'impression que la journée le temps vous file entre les doigts comme l'aécro d'un collant ? Avancer le réveil d'une heure est l'occasion de rattraper ce temps perdu en faisant des choses que vous remetrez tous jours au lendemain. Cela peut être écrire un journal, écrire une histoire, faire du yoga... En arrêtant de procrastiner, vous retirez un sentiment de fierté et de plénitude.

Pour se maintenir en forme

Vous faites partie de ces personnes "workaholics" littéralement happées par leur travail de l'arrivée au bureau jusqu'au soir ? Vous n'avez pas de place dans votre emploi du temps, ni de motivation pour déstresser en transpirant dans une salle de sport la nuit tombée. Résultat, vous vous sentez mal dans votre peau.

Cessez de culpabiliser en profitant de ce "before" matinal pour faire un peu de remise en forme. Vous pouvez par exemple courir 20 à 30 minutes ou faire une séance de gym à la maison - il existe des applications smartphone qui proposent des exercices disponibles gratuitement, par exemple 7 minutes workout).



Pour reprendre le contrôle de sa vie

Pour des raisons X ou Y, votre quotidien vous pèse : impression de tourner en rond, de passer à côté de l'essentiel, de ce qui vous tient à cœur... Mais prise dans le tourbillon de la journée, vous manquez de temps pour réfléchir à vos objectifs et éventuellement changer de cap.

Plutôt que de tourner en rond et d'accumuler de la frustration, profitez de cette petite plage horaire chaque matin pour vous poser et définir vos envies, vos attentes. Sans distraction extérieure, vous pouvez avancer calmement dans vos projets personnels (par exemple apprendre une nouvelle langue, faire une formation) et vous réaliser pleinement.

Pour gagner en efficacité

L'organisation n'est pas votre fort et il vous arrive de vous éparpiller. Se lever plus tôt offre un moment pour repenser son quotidien en préparant sa journée. "Cela peut être par exemple une "to do list" de la journée en listant les choses prioritaires de sa journée, des choses qu'on doit faire mais surtout qu'on a envie de faire mais sa satisfaction personnelle, précise Isalou Beaudet-Regen.

Pour penser à soi

Etre du matin ne signifie pas forcément être dans la productivité et l'efficacité. Cette heure matinale peut être consacrée au repos

de l'esprit. Etre du matin, c'est aussi prendre le temps de ne rien faire, de revenir à soi, à ses sensations corporelles, d'écouter sa respiration par le biais de la méditation ou à travers quelques mouvements de yoga. Faire le vide en soi aide aussi à se mettre dans de bonnes dispositions mentales, sans stress, pour affronter la journée sereinement.

Isalou Beaudet-Regen avait demandé à plusieurs personnalités pourquoi ils se levaient le matin et quelles étaient leurs motivations. Exemple avec Franck Dubosc.

"La magie du matin", d'Isalou Beaudet-Regen, à paraître le 8 avril 2024 aux éditions Leduc. Retrouvez des interviews de personnalités réalisées par Isalou Beaudet Regen Sur la chaîne YouTube La magie du matin.

Se lever tôt, la solution pour être heureux ?

De nombreuses personnalités se targuent de se lever aux aurores et de se mettre au travail quand tout le monde est encore endormi. Plus productifs, ces lève-tôt seraient également plus épanouis. On les appelle les "early-risers". Cette communauté de lève-tôt vit quand les couche-tard s'enfoncent encore dans leur oreiller. Frais comme des gardons, prêts à attaquer la journée quand d'autres finissent leur nuit, les lève-tôt se gargarisent d'avoir toute la journée devant eux. Tic-tac. 4h30. Certaines personnalités profitent de l'aurore pour pratiquer des rituels matinaux; par exemple, l'actrice Gwyneth



Paltrow fait des mouvements de yoga quand la première dame des États-Unis, Michelle Obama, en profite pour réveiller son corps avec des mouvements de gymnastique. Le PDG d'Apple ou encore la rédactrice en chef de Vogue US, font partie de la longue liste de "people" qui apprécient de commencer tôt leurs activités. Au point de faire du réveil précocité un phénomène de mode. Une étude de l'université de Berkeley (États-Unis), parue dans la revue scientifique *Sleep*, vient d'établir que les adolescents habitués à se mettre au lit à une heure avancée ont tendance à prendre plus de poids que les autres adolescents qui se mettent au lit à une heure raisonnable.

Se lever et se coucher à la même heure tous les jours : la clé d'une bonne santé ?

Il est déjà reconnu que le travail posté contribuerait à augmenter le risque de troubles du métabolisme tels que le diabète de type 2 et les maladies cardiaques. En cause : le dérèglement de l'horloge circadienne qui perturberait le rythme biologique établi sur 24 heures avec les phases d'éveil et de sommeil auxquelles sont soumis l'Homme et les animaux. Une étude publiée dans le *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism* le 18 novembre montre que même un petit décalage dans les heures de sommeil par rapport au rythme circadien (se lever plus tôt pour se rendre au travail, par exemple) pourrait augmenter le risque de maladies. Pour obtenir ses conclusions, Patricia M. Wong et une équipe de chercheurs de l'université de Pittsburgh en Pennsylvanie (États-Unis) ont mené des travaux sur 447 hommes et femmes âgés de 20 à 54 ans, qui travaillaient au moins 25 heures par semaine à l'extérieur de leur domicile. Pendant une semaine, les volontaires ont porté un bracelet mesurant leurs mouvements et leur sommeil sur 24 heures et ont répondu à différents questionnaires pour évaluer leurs habitudes alimentaires et leur niveau d'activité physique.

POURQUOI SE LEVER PLUS TÔT ?

"Le but de cette démarche est de détecter chaque jour et de s'adapter à un moment de plaisir à soi avant de la commencer avec les autres", indique notre expert. Un peu comme un "rendez-vous d'amour" quotidien avec soi-même pendant lequel on pourra réaliser tout ce qui nous ferait plaisir et qu'on ne fait pas parce qu'on n'a pas le temps, qu'on ne prend pas le temps, qu'on est fatigué, qu'on remet toujours au lendemain... Se remettre au sport, apprendre l'italien, écrire un blog, essayer le yoga, s'initier à la méditation, se perfectionner dessin ou tout bêtement rien faire... Quelles que soient les activités choisies, le but est de les transformer en habitudes qu'on va suivre chaque matin. Pour notre expert, "la routine, c'est notre boîte automatique, ça routine tout seul !"

Une majorité de personnes dort en horaires décalés

Les scientifiques se sont aperçus que près de 85 % des participants dormaient de manière décalée, se réveillant plus tard les week-ends que les jours de travail, alors que 15 % raccourcissent naturellement leurs cycles en se réveillant plus tôt le week-end qu'en semaine. Et plus les volontaires se lèvent et se couchent à des heures décalées, plus leur profil médical était mauvais avec des taux de cholestérol catastrophiques, des niveaux plus élevés d'insuline à jeun, une plus grande circonférence de la taille, un indice de masse corporelle plus élevé et une résistance à l'insuline. Ce décalage horaire social (appelé "social jetlag" par les chercheurs) persistait, même après l'ajustement d'autres variables liées au sommeil et habitudes de vie, telles que l'activité physique ou l'apport calorique. "Le décalage horaire social se réfère à l'inadéquation entre le rythme circadien biologique individuel et l'emploi du temps de sommeil socialement imposé", analyse Patricia M. Wong.

QUEL IMPACT CELA A-T-IL SUR LE RESTE DE LA JOURNÉE ? Même si on pense "ne pas être du matin", on est plus frais et dispose physiquement et mentalement après une nuit de sommeil qu'après une journée de travail. Dans le cas où on décide d'inclure du sport dans sa routine matinale, on profitera de son effet tonifiant pour continuer sa journée alors que, pratiqué le soir, il risque de retarder l'endormissement. De même, si la méditation, la lecture ou l'écriture évacuent les stress et stimulent les neurones, mieux vaut profiter de ces bienfaits tout au long de la journée, plutôt que pendant le sommeil. De plus, "le matin est un moment de calme, qui nous appartient et qui on maîtrise complètement", précise notre expert.

DONC ON DORT MOINS ?

Non, le but n'est pas de dormir moins, mais de se réveiller plus tôt que d'habitude. Pour respecter son temps de sommeil, il faut donc se coucher plus tôt le soir. Si on avance son réveil de 30 minutes ou 1 heure, il est naturel de

Comment devenir plus matinal

Se lever plus tôt que tôt pour mieux profiter de la vie, vous aimeriez bien... Mais problème, vous, vous êtes plutôt couche-tard et adepte de la grasse matinée... Pas de panique, on vous donne toutes les astuces pour arriver à devenir matinal sans avoir trop mal.

L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt ». « À qui se lève le matin, la vie aide et prête main... Ce n'est pas nouveau : se lever de bonne heure, c'est bien ! Mais, selon une récente tendance venue des États-Unis, se lever "plus tôt que tôt" serait encore mieux... Lancez par Hal Elrod, conseiller en développement personnel et auteur de Miracle Morning, ce mouvement est devenu un mode de vie qui s'est répandu dans de nombreux pays et a transformé des milliers de personnes en "morningophiles". Le succès réside dans la promesse de tout mieux réussir dans sa vie, d'être plus efficace, plus riche, plus heureux... En laissant de côté la recherche de la performance, se lever plus tôt peut être un outil pour améliorer son bien-être », explique Isalou Beaudet-Regen, auteure et entrepreneuse de (re)apprentissage d'occupier de soi, on retrouve et de confiance en soi.

POURQUOI SE LEVER PLUS TÔT ?

Le but de cette démarche est de détecter chaque jour et de s'adapter à un moment de plaisir à soi avant de la commencer avec les autres", indique notre expert. Un peu comme un "rendez-vous d'amour" quotidien avec soi-même pendant lequel on pourra réaliser tout ce qui nous ferait plaisir et qu'on ne fait pas parce qu'on n'a pas le temps, qu'on ne prend pas le temps, qu'on est fatigué, qu'on remet toujours au lendemain... Se remettre au sport, apprendre l'italien, écrire un blog, essayer le yoga, s'initier à la méditation, se perfectionner dessin ou tout bêtement rien faire... Quelles que soient les activités choisies, le but est de les transformer en habitudes qu'on va suivre chaque matin. Pour notre expert, "la routine, c'est notre boîte automatique, ça routine tout seul !"

5 ASTUCES POUR RÉUSSIR À (BIEN) SE RÉVEILLER

Même si l'on est très motivé, se réveiller plus tôt peut être plus difficile certains matins que d'autres. Pour mettre toutes les chances de son côté et se lever du bon pied, voici quelques conseils. Placer son réveil à l'autre bout de la chambre, le plus loin possible de son lit. Résultat : on est obligé de se lever et de mettre son corps en mouvement pour l'éteindre...

DE QUELLE FAÇON DÉFINIR SES OBJECTIFS ?

Pour y arriver, notre expert conseille de définir un but général, plus de l'affiner en "creusant". S'il s'agit de se sentir mieux dans son corps, on commence par noter les raisons de se sentir moins bien et on se tourne vers la méditation ou la relaxation qui permettent de retrouver beaucoup d'énergie en peu de temps ? Pour manger plus équilibré, on peut consacrer 10 ou 15 minutes de son heure matinale à la préparation d'un repas sans qu'on



COMMENT RESTER MOTIVÉ ?

Grâce à la volonté. Et, bonne nouvelle, tout comme les muscles ou la mémoire, la volonté, ça se cultive ! Plus on travaille, plus elle se développe. Pour notre expert, "il est important de garder ce mécanisme en tête et de s'y accrocher dans les moments où l'on manque d'entrain". Autre option : tenir un journal de bord dans lequel on note tous ses progrès. Cela paraît tout simple, mais visualiser son évolution est des progrès sur papier rend beaucoup plus concrets, et quelle meilleure source de motivation que de constater qu'on se rapproche de ses objectifs ? Enfin, des communautés de "morningophiles" existent sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) où l'on peut échanger conseils, astuces et témoignages. Un vrai coup de pouce pour rester motivé !

EST-IL FACILE DE TENIR LE CAP SUR LA DURÉE ?

Pour réussir à se lever plus tôt, il est important de savoir pour quelle(s) raison(s) on le fait ! Pour cela, on doit vraiment prendre le temps de définir ses objectifs de la façon la plus précise possible. Le cerveau déteste le brouillard... explique Isalou Beaudet-Regen. Et plus nos buts sont vagues, moins on a de chances de s'en rapprocher. Elle conseille donc d'élaborer ses objectifs en gardant à l'esprit qu'ils doivent être :

précis : spécifiques, clairs, concrets

mesurables : on doit pouvoir les évaluer, savoir si on les a atteints

accessibles : ils doivent donc être réalistes et raisonnables

définis dans le temps : avec une durée, un délai, une fréquence

planifiés : on doit les programmer et les noter dans son agenda

ambitieux et positifs : pour pouvoir rester motivé et les atteindre... et se sourire.

Dès qu'on est debout, on file se brosser les dents et/ou s'asperger le visage d'eau froide (ou tiède). Effet stimulant immédiat garanti ! Puis sans attendre, on boit un grand verre d'eau (avec un peu de jus de citron pour un effet détoxifiant de réhydrater son corps et de l'aider à se réveiller.

QUE FAIRE SI ON N'ARRIVE PAS À S'ENDORMIR PLUS TÔT ?

Même si on a décidé de devenir une "morningophile", les premiers temps, on a quelques fois du mal à s'endormir plus tôt que d'habitude. Sans répéter tous les conseils pour favoriser l'endormissement, il existe quelques astuces qui aident à tomber dans les bras de Morphée : diner léger et pas trop tard, arrêter les écrans lumineux une heure au moins avant de se coucher, tamiser les lumières, diminuer la température de la chambre...

En cas de problème d'endormissement, Isalou Beaudet-Regen suggère qu'"entendre une voix qui nous parle, un peu comme la petite histoire qu'on nous racontait enfant, peut nous aider à nous endormir" ; on peut écouter un podcast sur Internet, un CD de relaxation ou de sophrologie...

POUR Y ARRIVER, NOTRE EXPERT CONSEILLE DE DÉFINIR UN BUT GÉNÉRAL, PLUS DE L'AFFINER EN "CREUSANT". S'IL S'AGIT DE SE SENTIR MEILLEUR DANS SON CORPS, ON COMMENCE PAR NOTER LES RAISONS DE SE SENTIR MOINS BIEN ET ON SE TOURNE VERS LA MÉDITATION OU LA RELAXATION QUI PERMETTENT DE RETROUVER BEAUCOUP D'ÉNERGIE EN PEU DE TEMPS ?

Pour manger plus équilibré, on peut consacrer 10 ou 15 minutes de son heure matinale à la préparation d'un repas sans qu'on

COMMENT RESTER MOTIVÉ ?

Grâce à la volonté. Et, bonne nouvelle, tout comme les muscles ou la mémoire, la volonté, ça se cultive ! Plus on travaille, plus elle se développe. Pour notre expert, "il est important de garder ce mécanisme en tête et de s'y accrocher dans les moments où l'on manque d'entrain". Autre option : tenir un journal de bord dans lequel on note tous ses progrès. Cela paraît tout simple, mais visualiser son évolution est des progrès sur papier rend beaucoup plus concrets, et quelle meilleure source de motivation que de constater qu'on se rapproche de ses objectifs ? Enfin, des communautés de "morningophiles" existent sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) où l'on peut échanger conseils, astuces et témoignages. Un vrai coup de pouce pour rester motivé !

S A H A R A O C C I D E N T A L

La décision de la CJUE vient appuyer les vérités sur le Sahara occidental (Président Ghali)

Le Président sahraoui, Brahim Ghali a affirmé que la dernière décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), venait appuyer les vérités concernant le Sahara occidental affirmant que "le Maroc n'a aucune souveraineté sur ce territoire et qu'il s'agit là de deux pays séparés et distincts", la qualifiant "d'historique" et de "grande victoire pour le peuple sahraoui et pour le droit, la justice et la légalité".

Dans son allocution prononcée, samedi, à l'occasion du 49e anniversaire de l'unité nationale (12 octobre), M. Ghali a déclaré que "le mois d'octobre a connu des avancées juridiques en faveur des droits légitimes du peuple sahraoui et de sa juste cause", notant que "le 16 octobre 1975, la CJUE de La Haye avait rendu une décision historique rejetant de manière catégorique toute souveraineté du Royaume marocain sur le Sahara occidental et confirme que le peuple sahraoui doit pouvoir exercer pleinement et légitimement son droit à l'autodétermination". Selon M. Ghali, la dernière décision de la CJUE déclarant illégaux les accords commerciaux entre le Maroc et l'UE, incluant les territoires sahraouis occupés, "réaffirme les vérités bien établies sur la question du Sahara occidental, 49 ans après, à savoir qu'il n'existe aucune souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, et que ce sont deux pays séparés et distincts".

"Il semble que l'impact du choc a été immense sur le Makhzen marocain, ayant plongé ce dernier dans une confusion évidente, allant jusqu'à nier tout lien avec la question, alors qu'il est la deuxième partie des accords invalidés juridiquement" a-t-il dit. Et d'ajouter: "Le Makhzen, dépassant les limites de la bienséance et de la morale, s'est attaqué ouvertement à la plus haute institution judiciaire européenne, non seulement en rejetant la décision, mais en mettant en doute l'intégrité des magistrats et en méprisant leurs compétences et en les qualifiant de superficiels. Il se peut que le ministre marocain des Affaires étrangères et le régime du Makhzen en général, n'ont pas compris qu'il existe une justice intègre et non soumise aux procédés corrompus systématiques du Maroc, ni au chantage et à l'espionnage par le biais du logiciel Pegasus ou par d'autres méthodes", a-t-il martelé.

"Ce qui suscite non seulement l'indignation mais aussi le sarcasme, c'est qu'à peine quelques jours après la décision de la plus haute instance judiciaire d'Europe (...) le roi du Maroc, dans son dis-

cours prononcé vendredi devant le Parlement, prétend que la déclaration du président français, Emmanuel Macron, renonçant aux exigences de la légitimité internationale et soutenant l'occupation illégale marocaine du Sahara Occidental, est +une victoire pour le droit et la légalité+", s'est-t-il interrogé.

"Le roi du Maroc a-t-il oublié que la France est un pays européen, tenu de respecter les décisions de la justice européenne?", s'est-il demandé. Et de poursuivre: "Il semble que le roi Mohammed VI a hérité de Hassan II la capacité de déformer et de falsifier les faits, lui qui considérait que la décision de la CJUE de 1975 appuyait son projet expansionniste, alors que cette décision était pourtant parfaitement claire en rejetant catégoriquement toute souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et en affirmant expressément que le peuple sahraoui doit pouvoir exercer son droit à l'autodétermination". Le président sahraoui a exprimé son espoir de voir l'UE se conformer "pleinement et strictement" à la décision de sa juridiction, et que "le Conseil européen et la Commission européenne corrigent l'erreur grave consistant à signer des accords illégaux avec l'Etat marocain occupant et expansionniste qui pille les ressources d'un peuple sans défense et opprimé dans un territoire en attente de décolonisation et inscrit en tant que tel à l'ONU". Et de souligner que tous les accords et les transactions de partenaires étrangers avec l'occupant marocain incluant les territoires, l'espace aérien ou les eaux territoriales du Sahara occidental, "ne sont rien d'autre que des vols par excellence en violation du droit international et du droit international humanitaire, en faisant fi des valeurs morales et des coutumes", affirmant que le respect du droit international, du droit international humanitaire et du droit européen, et partant le respect du droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, "est la voie légitime, pratique et réaliste pour résoudre le conflit du Sahara occidental".

Après l'annulation de deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc: les Sahraouis de France interpellent Macron

Une soixantaine de personnes s'est rassemblée devant la préfecture de Nantes pour dénoncer le soutien apporté par le président français Emmanuel Macron au pseudo plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, au lendemain de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a invalidé définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture.

Organisé samedi à l'appel d'un collectif d'associations sahraouies des Pays de la Loire et du nord des Deux-Sèvres, le rassemblement a réuni les membres de la communauté sahraouie de France, toujours en colère contre le président français qui a exprimé, en juillet dernier, son soutien au pseudo plan

d'autonomie marocain pour le Sahara occidental. "Pour nous, cette position est un alignement avec le colonialisme marocain", a expliqué un manifestant, Hassan Muilid Ali, rappelant la décision de la Cour de justice européenne qui a annulé deux accords commerciaux sur la pêche et l'agriculture entre l'UE et le Maroc, le 4 octobre dernier. "Ca légitimise la lutte du peuple du Sahara occidental", poursuit Hassan Muilid Ali, demandant au président français s'il était "contre le droit européen".

Derrière lui, les Sahraouis brandissaient des drapeaux, tout en scandant "Sahara Libre" et "Arrêtez l'occupation". Dans son arrêt rendu le 4 octobre, la haute juridiction européenne a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de

pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités", d'où leur annulation.

La Cour a, d'ailleurs, souligné le statut "séparé et distinct" garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples. Dans un autre arrêt, la haute juridiction européenne a conclu que les melons et les tomates importés dans l'UE doivent indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine, confirmant, une nouvelle fois, le statut "séparé" et "distinct" dont dispose ce territoire par rapport à celui du Maroc.

L'Armée sahraouie cible un poste de commandement de l'occupant marocain dans le secteur de Mahbès

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé un poste de commandement de l'occupant marocain dans le secteur de Mahbès, a indiqué, dimanche, la Direction centrale du commissariat politique de l'Armée sahraouie. "Un poste de commandement d'un bataillon hostile relevant de l'armée marocaine a été bombardé, dimanche matin, dans la région de Laakad dans le secteur de Mahbès", selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les retranchements des forces d'occupation marocaine, "leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", conclut le communiqué.

Des représentants de plusieurs pays affichent leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination (Forum)

Des représentants de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont affiché dimanche à Bilbao leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. "Je suis venu spécialement du Zimbabwe pour soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance", a indiqué un des représentants de la délégation zimbabwéenne, Sinzka Alvi Lundy, dans une déclaration à l'APS en marge des travaux de la 3e édition du Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental. "L'histoire commune de résistance coloniale entre le Zimbabwe et le Sahara occidental est ce qui me pousse à être solidaire avec eux", a-t-il ajouté. Le représentant du Zimbabwe a souligné que "le Forum de la jeunesse est crucial, car il sert non seulement à éduquer et à responsabiliser les jeunes sur leurs droits, mais aussi à créer un réseau où ils peuvent partager leurs expériences et leurs stratégies de plaidoyer". "C'est une opportunité pour les jeunes de rester engagés dans la cause, d'amplifier leurs voix et de veiller à ce que la demande d'autodétermination du Sahara occidental reste à l'ordre du jour de la communauté internationale", a-t-il dit. De son côté, la représentante de la Palestine, Meriem Salem, a considéré le Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental comme étant "un évènement très important et une occasion appropriée pour le peuple sahraoui et la communauté internationale de s'informer sur la question du Sahara occidental et sur le potentiel de la jeunesse sahraouie dans l'établissement de nouvelles méthodes de communication et d'une définition plus large de la question et réaliser l'objectif escompté, à savoir un Sahara occidental indépendant". Elle a, en outre, fait remarquer qu'il existe de nombreuses "similitudes" entre les questions sahraouie et palestinienne. "Il s'agit de questions et de luttes communes contre le mur de séparation et d'occupation, et les deux peuples souffrent énormément", a-t-elle regretté. Venu représenter l'Amérique latine, Simon Rodriguez, un jeune étudiant colombien et membre du Réseau des universitaires pour la paix a, pour sa part, expliqué que l'association qu'il représente fait des études sur le conflit au Sahara occidental. "Le cas de la dernière colonie en Afrique est très important pour l'humanité qu'on défend comme les valeurs de souveraineté et d'autodétermination des peuples", a-t-il signalé. Evoquant les relations qui lient son pays au Sahara occidental, il a rappelé que l'actuel et premier président de gauche de la Colombie, Gustavo Petro, a rétabli les relations diplomatiques avec le République arabe démocratique et populaire (RASD) en août 2022, qualifiant cette décision de "très importante". La 3e édition du Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental a pris fin dimanche à Bilbao après trois jours de travaux. Le Forum, organisé par l'Union de la jeunesse du Front Polisario, a accueilli environ 220 participants, parmi lesquels des organisations internationales de jeunesse, des représentants de partis politiques et d'amis du peuple sahraoui venus de 31 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine.

SOUDAN

Frappe aérienne sur un marché à Khartoum : au moins 23 morts

Au moins 23 civils ont été tués et plus de 40 autres blessés samedi lors d'une frappe aérienne sur un marché dans le sud de Khartoum, capitale du Soudan en proie à un conflit armé depuis avril 2023, a-t-on indiqué dimanche de sources locales. "L'incident s'est produit lorsque des avions de guerre ont bombardé le

marché central Al-Souk Al-Markazy à Khartoum hier (samedi) après-midi", a déclaré le groupe local de bénévoles South Khartoum Emergency Room dans un communiqué. Les blessés "ont été transférés dans les hôpitaux de Bashair, Elrazi et Alraqi pour y être soignés. Certains sont dans un état critique", ajoute

le communiqué. Jusqu'à présent, aucun groupe n'a revendiqué cette attaque. Le 26 septembre, les Forces armées soudanaises (FAS) ont lancé une importante offensive contre les Forces de soutien rapide (FSR) à Khartoum pour les déloger, selon des sources militaires et des témoins. Depuis le 15 avril 2023, le Soudan

est plongé dans un conflit armé entre les FAS et les FSR, qui a fait environ 20.000 morts, des milliers de blessés et des millions de personnes déplacées, selon les dernières estimations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA).

PALESTINE

Ghaza: 15 martyrs dans un bombardement sioniste sur une école

Au moins 15 personnes sont tombées en martyrs et des dizaines d'autres blessées dimanche soir dans un bombardement sioniste sur une école transformée en refuge pour les déplacés palestiniens, dans le camp de Nuseirat, au centre de la bande de Ghaza, a affirmé la Défense civile locale.



"L'école a été bombardée par une large salve d'artillerie sioniste, faisant 15 martyrs, dont des enfants, des femmes et des familles entières, et 50 blessés", a déclaré Mahmud Bassal, porte-parole de l'organisation. "Cette école abrite des centaines de personnes déplacées de différentes familles, dont certaines de Ghaza, du sud et de diverses parties de la bande de Ghaza", a ajouté M. Bassal.

La grande majorité des 2,4 mil-

lions d'habitants de la bande de Ghaza assiégée ont été déplacés au moins une fois par l'agression sioniste barbare en cours contre la Palestine. En outre, dans le nord de la bande de Ghaza cette fois, cinq enfants sont tombés en martyrs par une frappe de drone sioniste dans le camp de réfugiés d'Al-Shati, a affirmé la même source.

"Nos équipes ont récupéré les corps de cinq martyrs, tous des enfants, après qu'un drone sio-

niste a ciblé un groupe d'enfants jouant dans le camp de réfugiés d'Al-Shati, à l'ouest de la ville de Ghaza", a déclaré M. Bassal. "Les corps ont été transportés à l'hôpital Al-Chifa, situé dans la partie ouest de la ville", a-t-il ajouté. Des milliers d'enfants sont tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste dans la bande de Ghaza qui s'est soldé par la mort en martyr d'au moins 42.227 personnes, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'élève à 42.289 martyrs et 98.684 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 42.289 martyrs et 98.684 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, "62 martyrs et 220 blessés ont été acheminés vers les hôpitaux de la bande de Ghaza, suite à quatre massacres commis par l'occupation contre des familles palestiniennes au cours des dernières 24 heures". Un bilan pré-

cedent faisait état de 42.227 martyrs et 98.464 blessés. Les autorités palestiniennes ont affirmé qu'"il y a encore un certain nombre de victimes sous les décombres et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la Défense civile ne peu-

vent pas les atteindre". Outre les martyrs et les blessés, le génocide sioniste qui se poursuit dans la bande de Ghaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures et une famine meurtrière.

Poursuite des agressions sionistes contre Ghaza : "l'humanité doit prévaloir" (UNRWA)

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déploré lundi la poursuite des "horreurs" perpétrées par l'entité sioniste contre la population de la bande de Ghaza, soulignant que "l'humanité doit prévaloir". "Une autre nuit d'horreur dans les zones intermédiaires. Des tentes ont pris feu suite à une frappe aérienne sur la cour de l'hôpital al-Aqsa où des personnes cherchaient refuge", a écrit M. Lazzarini, dans un post

sur les réseaux sociaux. "Ghaza est un enfer sans fin. Tout cela ne doit pas devenir la nouvelle norme. L'humanité doit prévaloir", a-t-il souligné. Par ailleurs, le patron de l'UNRWA a déploré le fait qu'une école de l'UNRWA ait été touchée par les bombardements sionistes, lundi matin, faisant 20 martyrs. "L'école devait être utilisée pour la (deuxième) campagne de vaccination antipolio qui a débuté aujourd'hui", a-t-il fait savoir, mais, a-t-il ajouté, "nous avons dû annuler la campagne de vaccination dans cette

école en raison de graves dommages". Le 16 août, le ministère palestinien de la Santé a signalé le premier cas de polio dans la bande de Ghaza. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministère palestinien de la Santé, l'UNICEF et l'UNRWA ont lancé une campagne de vaccination contre la polio ciblant plus de 600.000 enfants de moins de 10 ans, dans la bande de Ghaza. La première vague de vaccination s'est achevée le 16 septembre, avec un taux de couverture vaccinale de 90%.

Ghaza : l'UE condamne les attaques sionistes contre une école et un hôpital

Le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a condamné, lundi, les nouveaux massacres commis par l'armée sioniste contre une école et un hôpital abritant des civils palestiniens et des personnes déplacées dans diverses parties de la bande de Ghaza. "Je condamne les nouvelles frappes

(de l'armée sioniste) contre un hôpital et une école servant d'abris dans le centre de Ghaza. Des dizaines de civils en quête de sécurité ont été tués et blessés dans des circonstances effroyables", a déclaré Borrell, dans un message publié sur les réseaux sociaux. Le responsable européen s'est élevé contre "les ordres d'évacuation massive, les violations

du droit international humanitaire et le mépris des victimes civiles". Le ministère palestinien de la Santé a déclaré, dans un rapport lundi, que l'occupation sioniste a commis au cours des dernières 24 heures 4 massacres contre des familles dans la bande de Ghaza, faisant 62 martyrs et 220 blessés. Le ministère a noté qu'"un certain nombre

de victimes se trouvent toujours sous les décombres et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la protection civile ne peuvent pas les atteindre". Le bilan de l'agression sioniste barbare en cours contre la population civile de la bande de Ghaza pour le 374e jour s'élève à 42.289 martyrs, en plus de 98.684 personnes souffrant de blessures diverses.

LIBAN

Le bilan de l'agression sioniste atteint 2.306 martyrs

Le bilan de l'agression sioniste en cours contre le Liban s'est élevé à 2.306 martyrs et 10.698 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 8 octobre 2023, a indiqué le ministère libanais de la Santé. Selon le ministère, les frappes aériennes sionistes ont fait 51 martyrs et 174 blessés rien que dans la journée de samedi 12 octobre. Un précédent bilan faisait état de 2.255 martyrs libanais depuis le 8 octobre 2023. L'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud. Et depuis le 23 septembre, l'armée sioniste conduit des frappes aériennes intensives à travers tout le Liban. La communauté internationale ne cesse d'appeler à un cessez-le-feu immédiat au Liban et à Ghaza aussi où l'agression sioniste génocidaire a fait plus de 42.000 martyrs. Ignorant ces appels, l'entité sioniste poursuit sans répit ses massacres dans la région qui, selon l'ONU, se trouve au bord d'"une guerre totale".

Les attaques sionistes contre la Finul au Liban sont "complètement inacceptables" (UE)

Les attaques contre la Force intérimaire des Nations unies déployée dans le sud du Liban (Finul) sont "complètement inacceptables", a déclaré lundi à Luxembourg le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell. M. Borrell a affirmé, peu avant le début d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE, que les 27 Etats membres "se sont mis d'accord" pour demander à l'entité sioniste d'"arrêter ses attaques contre la Finul" avant d'ajouter qu'"il est complètement inacceptable d'attaquer les troupes de l'ONU". Dimanche soir, les 27 ont adopté, "après des heures de discussion", une déclaration condamnant ces attaques, réclamant qu'elles cessent "immédiatement", a ajouté M. Borrell. Charles Michel, le président du Conseil européen, qui rassemble les dirigeants des 27, avait déjà qualifié vendredi d'"inacceptables" ces attaques contre la Finul. Jeudi dernier, la FINUL avait annoncé, dans un communiqué, qu'un char de l'armée sioniste avait tiré sur son QG dans le sud du Liban faisant quatre blessés parmi ses soldats. Elle a indiqué que les forces sionistes avaient tiré "de façon répétée" sur ses positions. Puis vendredi, le Liban a dénoncé de nouveaux tirs sionistes sur une position des Casques bleus dans le sud du pays. Le bilan de l'agression sioniste en cours contre le Liban s'est élevé à 2.306 martyrs et 10.698 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 8 octobre 2023, a indiqué dimanche soir le ministère libanais de la Santé.

USA Un homme arrêté avec des armes en marge d'un meeting de Trump en Californie

Un conducteur a été arrêté samedi près d'un meeting de Donald Trump à Coachella en Californie en possession de plusieurs armes détenues illégalement, avant d'être libéré sous caution le même soir, a déclaré dimanche le bureau du shérif local. L'annonce survient après deux tentatives d'assassinat à l'encontre de l'ex-président républicain ces derniers mois, et au moment où celui-ci plaide pour que davantage de moyens soient consacrés à sa sécurité.

Le suspect, identifié comme Vem Miller, un habitant de Las Vegas de 49 ans, était "en possession d'un fusil, d'un pistolet chargé, et d'un chargeur à haute capacité" dans sa voiture, a dit dans un communiqué le bureau du shérif du comté de Riverside, dans l'est de la Californie. "L'incident n'a pas eu d'impact sur la sécurité de l'ancien président Trump ou des participants à l'événement", poursuit le communiqué, qui ne donne pas d'informations sur les intentions du conducteur. Vem Miller a été libéré sous caution de 5.000 dollars dans la même soirée. Il doit comparaître le 2 janvier devant un tribunal local pour les délits de "possession d'une arme chargée" et "possession de chargeur à haute capacité".

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA "Danse céleste" du tunisien Tahar Issa Benlarbi, un spectacle fascinant

Avec la pièce théâtrale "Danse céleste", déroulée dimanche soir au 4e jour du Festival international du théâtre de Bejaia (FITB), le metteur en scène tunisien Tahar Issa Benlarbi a assuré un spectacle scénique mêlant théâtre, cinéma, vidéo et danse, dans une dynamique fascinante.

S'inspirant des œuvres de la célèbre romancière Elif Shafak, Benlarbi a réussi à en faire une pertinente synthèse et livrer une pièce agréable et fort distrayante. Partant d'un fait banal, Hala, une femme au foyer, qui après 40 ans de vie confortable mais sans éclat, ni passion, redécouvre la joie de vivre. Engagée comme lectrice dans une maison d'édition, elle croise un manuscrit d'un auteur inconnu qui la trouble complètement au point de changer sa destinée.

Le manuscrit en question retrace la rencontre, au XIIIe siècle, du poète et érudit Chams Eddine Tabrizi, et le mystique Jalal-Eddine Rumi. Il émeut Hala au plus haut point. Pour elle c'est la révélation qui la transcende et la pousse à s'initier au soufisme... Benlarbi exploite savamment l'histoire de Hala pour



tisser sa trame qu'il noue dans une approche saisissante et dualiste, juxtaposant le passé et le présent, le réel et l'onirique, en mettant en relief des thématiques du jour et qui agitent le monde, et à travers une scénographie chatoyante, mêlant les techniques et équipements du 4e

art, et ceux du cinéma et des multimédias. Une fresque dramatique et fort colorée, soutenue par des chorégraphies entraînant à défaut d'être célestes, exécutées par des comédiens talentueux bien au fait de leurs métiers. Un grand moment de théâtre qui a ostensiblement ravi.

LITTÉRATURE

Oran : rencontre littéraire avec l'écrivain colombien Javier Ortiz Cassiani

L'écrivain colombien Javier Ortiz Cassiani a animé, dimanche à l'université d'Oran-2 "Mohamed Benahmed", une rencontre littéraire dans laquelle il a abordé sa carrière d'auteur, combinant littérature et histoire. Cette rencontre s'est déroulée en présence du recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal, du Consul général de Colombie en Algérie, M. Giovanni Angel Gilan Mendoza, ainsi qu'un groupe important d'étudiants et de professeurs d'université.

Javier Ortiz Cassiani est considéré comme l'un des écrivains les plus célèbres de Colombie. Il a publié de nombreux articles dans des journaux colombiens et internationaux, devenant l'un des auteurs les plus importants de Colombie, notamment sur la relation entre littérature et histoire. L'écrivain a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, qu'il s'intéresse amplement aux mouvements migratoires de l'Afrique vers l'Amérique latine, que ce soit durant les années d'esclavage ou plus récemment, soulignant que

les immigrés africains font partie intégrante de la société colombienne. Il a également souligné qu'il étudiait l'influence des immigrants arabes sur la littérature colombienne, soulignant que cette migration vers ce pays a commencé au milieu du 19ème siècle, ajoutant qu'il existe certaines références qui abordent le sujet, comme un livre de Jorge Garcia Costa, qui est un écrivain colombien d'origine arabe. Pour sa part, le recteur de l'université d'Oran 2 a indiqué, à cette occasion, que cette conférence s'inscrit dans le cadre du programme des activités scientifiques et culturelles de l'université d'Oran-2 "Mohamed Benahmed" et regroupe plusieurs manifestations, des séminaires, journées d'étude et conférences animés par des hommes de lettres et écrivains du pays et de l'étranger. Le Consul général de Colombie a exprimé, pour sa part, son désir d'organiser d'autres manifestations dans d'autres régions en Algérie, dans le cadre des activités visant à faire connaître la littérature et la culture colombiennes.

PATRIMOINE

Tizi-Ouzou: la diversité patrimoniale algérienne célébrée au 5e Salon culturel immatériel

La diversité du patrimoine culturel algérien est célébrée à Tizi-Ouzou à l'occasion du 5e salon du patrimoine culturel immatériel ouvert dimanche à la maison de la culture Mouloud Mammeri. Cette nouvelle édition, organisée en hommage au célèbre chanteur liturgique kabyle, Mokrane Agaoua (1929/2009), a été l'occasion de mettre à l'honneur quelques grands aspects du patrimoine immatériel national grâce à une exposition du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

L'exposition, abritée par le hall de la maison de la culture Mouloud Mammeri, propose aux visiteurs un voyage culturel à travers les quatre coins de l'Algérie, grâce aux panneaux mettant en évidence par l'image et une description succincte mais précise, de quelques facettes du riche patrimoine immatériel national. Il s'agit, entre autres, des savoir-faire et rituels entourant certains événements et pratiques, dont celui des Keyalin Al-Ma (les mesureurs d'eau des Foggara) de la région de Touat-Tidiklit (wilaya d'Adrar et de Tamanrasset) inscrit

sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO en 2018.

L'exposition du CNRPAH met aussi en avant la Sheiba dans l'Oasis de Djanet inscrite en 2014 sur la liste de l'UNESCO, le Rakb de Sidi Cheikh des communautés soufis inscrit en 2013 et l'Imzad des Touareg (sud algérien) alliant musique et poésie en plus de l'instrument monocorde éponyme inscrit en 2013 également. A cela s'ajoutent le Costume nuptial de Tlemcen inscrit en 2012, le Teqtar (distillation de roses et de fleurs de bigaradier), le chant Srawi des montagnes de l'Aurès et des hautes plaines de l'Est algérien, ou encore le Achewiq (chants féminins de Kabylie), qui ne sont pas encore inscrits sur cette même liste, les dossiers de leur inscription étant en cours d'élaboration, avait déclaré précédemment à l'APS le directeur du CNRPAH, le Professeur Slimane Hachi. Le salon du patrimoine culturel immatériel propose aussi une riche exposition animée par des artisans de la wilaya de Tizi-Ouzou, mettant en avant leurs savoir faire dans les métiers de la poterie, vannerie, bijouterie, tapisserie, plats

traditionnels, fabrication des produits dérivés du lait (petit-lait, beurre, fromages) et de la médecine traditionnelle à base de plantes, entre autres. Des stands réservés aux ouvrages traitant du patrimoine culturel ou exposant d'anciens manuscrits des Zouaia de la wilaya sont aussi à découvrir à l'occasion de ce salon de trois jours. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture de la manifestation, inaugurée par le secrétaire général de wilaya, Miloud Felahi, la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a rappelé la diversité du patrimoine culturel immatériel national, protégé par l'Etat ou en cours de protection, par sa proposition à l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Elle a aussi rendu hommage à feu Mokrane Agaoua qui "représente les valeurs ancestrales de la société". Chantre du Mdih (chant religieux, liturgique), Mokrane Agaoua a brisé un tabou de son époque, en réunissant des femmes et des hommes autour du chant religieux.

APS

OUARGLA Riche programme culturel pour entamer la nouvelle saison 2024/2025

Un riche programme culturel a été élaboré par la Maison de la Culture Moufidi-Zakaria à Ouargla, marquant le lancement de la nouvelle saison culturelle (2024/2025), a-t-on appris dimanche du service d'animation culturelle de cet établissement. Ce programme, s'étalant du 15 au 17 octobre et dont les activités seront abritées par la Maison de la culture et la Bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Tidjani, comporte des expositions d'arts plastiques et de livres, et la projection d'un documentaire sur ces structures, les activités de leurs ateliers ainsi que leurs missions et bilans d'activités. Des communications thématiques en plus de concours culturels, la distribution d'ouvrages à certains établissements scolaires et associations, et le lancement d'activités de proximité de la bibliothèque mobile, figurent aussi dans ce programme. L'occasion est également saisie pour faire connaître les ateliers de la Maison de la culture, dont ceux de l'audio-visuel, le théâtre, l'informatique, les arts, ainsi que ses clubs de jeux d'échecs, d'arts plastiques et d'histoire. Le programme prévoit, en outre, une cérémonie en l'honneur d'artistes de la région, ponctuée d'activités artistiques animées par des troupes locales.

BOUMERDES

1er tour de manivelle du film documentaire "Martyrs de Bir Legata..."

Le premier tour de manivelle du film documentaire "Martyrs de Bir Legata..." Une balle à l'entrée d'un puits", relatant le crime perpétré par l'armée française en 1959 en jetant 12 Fidayine dans un puits artésien après les avoir exécutés par balle, a été donné dimanche à Boumerdes par son réalisateur Hicham Ramadni. Il s'agit d'un film documentaire produit par la wilaya de Boumerdes (direction locale des moudjahidine), dont les événements se déroulent dans la commune de Legata (Est), et prévu à la projection à la veille de la commémoration du 70e anniversaire de la révolution du 1er novembre 1954, a indiqué à l'APS le directeur local des moudjahidine et ayants droit, Cherikhi Saïd.

"Cette œuvre vise la préservation de la mémoire collective et sa transmission aux générations futures à travers les témoignages vivants de moudjahidine témoins de ces crimes, avec d'anciennes photos de la région à l'appui", a-t-il ajouté. Selon son réalisateur Hicham Ramadni, ce film documentaire, d'une vingtaine de minutes, met en scène "les énormes sacrifices consentis par les Algériens pour conquérir leur liberté. Il simule les différents types d'assassinats perpétrés sur les Algériens, au même titre que les formes et méthodes de torture odieuses et inhumaines pratiquées par l'occupant français sur les moudjahidine et leurs proches dans les camps de torture créés à cet effet".

Cette œuvre raconte l'histoire de 12 fidayine, dont une femme, de la commune de Legata, capturés par un vil tortionnaire de l'armée française, un officier nommé Mathieu, qui a personnellement supervisé leur torture au niveau du camp dit Germain, sis dans la banlieue de la commune de Legata, avant de décider leur exécution par balle et de jeter leurs corps dans un puits artésien, parce qu'ils ont refusé de révéler les secrets des moudjahidine et des maquisards de la région, a-t-il souligné, en outre.

Ce puits artésien, dont les vestiges sont encore visibles de nos jours pour témoigner de l'ignominie de ce crime, est situé dans une ferme pilote de la banlieue de Legata. Sa profondeur est estimée à près de 50 mètres pour un diamètre de pas plus de 50 centimètres. A noter que la wilaya de Boumerdes a dernièrement mobilisé une enveloppe de plus de deux (2) millions de DA pour la réalisation d'une stèle commémorant ce crime odieux, selon le directeur des moudjahidine.

PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE

Un trio récompensé pour des recherches sur les inégalités mondiales

Le prix Nobel d'économie, qui clôt la saison 2024, a récompensé lundi l'Américano-turc Daron Acemoglu et les Britanno-américains Simon Johnson et James A. Robinson pour leur recherche sur les différences de prospérité entre les nations.

Les chercheurs, tous les trois basés aux États-Unis, ont été distingués "pour leurs études sur les institutions et la façon dont elles affectent la prospérité", a exposé le jury dans ses attendus. "Réduire les énormes différences de revenus entre les pays est l'un des plus grands défis de notre époque. Les lauréats ont montré l'importance des institutions pour y parvenir", a déclaré Jakob Svensson, président du comité du prix en sciences économiques, cité dans un communiqué.

"Les lauréats de cette année ont été les pionniers de nouvelles approches, à la fois empiriques et théoriques, qui ont fait progresser de manière significative notre compréhension des inégalités mondiales", a précisé M. Svensson devant la presse. En examinant les différents systèmes politiques et économiques introduits par les colonisateurs européens, les trois économistes ont pu mettre en évidence un lien entre les institutions et la prospérité, indique le comité dans son communiqué.

M. Acemoglu, 57 ans, est



professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), tout comme M. Johnson, 61 ans. M. Robinson, 64 ans, est professeur à l'université de

Chicago. "C'est un véritable choc et une nouvelle extraordinaire. Je vous remercie", a réagi M. Acemoglu, interrogé par le comité Nobel. Seul à ne

pas avoir été prévu dans le testament d'Alfred Nobel, le prix d'économie a été créé par la Banque centrale suédoise "à la mémoire" de l'inventeur. Les

lauréats reçoivent un chèque de 11 millions de couronnes (920.000 euros), à partager en cas de multiples gagnants.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'AIN-BESSEM
COMMUNE D'AIN-BESSEM
N I F: 091410359086129

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° 08/2024

Le président de l'APC d'Ain Bessem lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour l'opération :

01 **Projet : ACQUISITION D'UN CAMION BENNE TASSEUSE 10 M3.**

Les entreprises intéressées et qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de l'APC sise: Rue Alique Makhloufi, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir » que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres l'objet de l'appel d'offres concernant

Projet : ACQUISITION D'UN CAMION BENNE TASSEUSE 10 M3.

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes :

A/ **Le dossier de candidature** doit comprendre les pièces suivantes:

- Une déclaration de candidature remplie
- Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée
- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Copie de Registre de commerce qui contient le code de l'activité
- Copie d'identification fiscale
- Copie d'agrément.
- Copie d'Extrait de rôles apurés ou avec échéance (valable de 03 mois) copie concernant la résidence et copie concernant le lieu d'activité
- Copie de Mises à jour CASNOS, CNAS en cours de validité.
- Copie de Liste des moyens humains et matériels avec justifications.
- Copie de Références professionnelles avec justifications.
- Copie de Statut de l'entreprise
- Copie des comptes sociaux pour les sociétés.

B/ **L'offre technique** doit comprendre les pièces suivantes:

- Cahier des charges techniques rempli, signé, cacheté et daté.
- Déclaration à souscrire rempli.
- Planning de réalisation.
- Mémoire technique

C/ **L'offre financière** doit comprendre les pièces suivantes:

- Lettre de soumission remplie.
- Bordereaux des prix unitaires rempli, signé, cacheté

Le Détail quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté
Le dépôt des offres est fixé le quinzième (15) jour à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP au bureau des marchés de la commune de Ain Bessem. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours plus le délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 14,00 H au siège de la commune.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA
D'AKBOU
COMMUNE DE CHELLATA
N° d'identification fiscale : 0985 0605 9245809

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire communale de Chellata, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Projet : Traitement des glissements aux divers chemins et villages de la commune de CHELLATA.
Lot N° 01 : Traitement de glissement au village CHELLATA.

Lot N° 02 : Traitement de glissement du chemin communal AIT BESSAI vers FELDEN.

Les entreprises, intéressées par le présent avis, qualifiées dans le domaine, ayant activité principale « Travaux public » catégorie deux (II) et plus, accompagnée d'une attestation de bonne exécution dans le projet similaire, peuvent retirer le cahier des charges au niveau du bureau des marchés de la commune, contre paiement de la somme de trois mille dinars (3000.00 DA) auprès du régisseur de la commune.

Les offres doivent être accompagnées des documents en cours de validité suivants :

- 1/ **Dossier de candidature** :
-les pièces selon cahier des charges.
- 2/ **Offre Technique**
-les pièces selon cahier des charges.
- 3/ **Offre financière** :
-les pièces selon cahier des charges.

Les offres doivent parvenir à Monsieur le Président de l'APC de Chellata, sous triples enveloppes distinctes et anonymes portant les mentions : « Dossier de candidature », « offre technique » et « Offre financière » ainsi que la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, le tout déposé dans une troisième enveloppe fermée et anonyme ne comprenant aucune inscription extérieure autre que :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°06/2024

« Intitulé de l'opération »

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution de ce présent appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) à 12H00.

La date limite de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première publication de ce présent appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 12H00.

Au cas où le dernier jour est férié ou correspond à un jour de repos, la date de dépôt et d'ouverture des plis sera prolongée jusqu'au premier 1^{er} jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC le même jour à partir de 13H30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la période de préparation des offres, en plus d'une durée de 90 jours à partir du dernier jour de la limite de dépôt des offres.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Koh-Lanta Saison 26



Les journées s'enchaînent et se ressemblent pour l'équipe des jaunes, dirigée par Frédéric, alors que les défaites s'accumulent. Leur effectif diminue, tant en nombre qu'en état d'esprit. La tentative de putsch de Mélissa pour destituer le chef en est un parfait exemple : un échec qui a conduit à son élimination. Avec la fatigue qui s'intensifie, leur discernement en pâtit, et les tensions ne font qu'augmenter. De leur côté, les rouges n'hésitent pas à profiter de cette situation pour renforcer leur confiance.

france 2 20:10

Notre Histoire de France Saison 1 - Épisode 3



À la fin du VIII^e siècle, Fils de Pépin le Bref, Charlemagne, roi des Francs, appartient à la dynastie des Carolingiens. Il rêve de créer un empire aussi puissant que celui des Romains. Le souverain se lance à la conquête de l'Europe occidentale. Il parvient à agrandir son royaume par une série de campagnes militaires, en particulier contre les Saxons païens, mais également contre les Lombards en Italie et les musulmans d'Andalus. En 800, Charlemagne est sacré empereur d'Occident par le pape Léon III, qui cherche des soutiens pour défendre la religion chrétienne.

france 3 20:10

Tom et Lola Saison 1



Un plongeur audacieux depuis une falaise maritime prend une tournure inattendue lorsque Roméo ne refait pas surface. L'angoisse s'empare de ses amis. La situation se complique davantage quand le corps de Vincent, le meilleur ami de Roméo porté disparu la veille, émerge des flots. Tom et Lola se lancent dans une enquête urgente. Leur objectif : retrouver Roméo dans les plus brefs délais. Ils doivent déterminer s'il est impliqué dans la mort de Vincent ou s'il est lui-même une victime. Le temps presse pour résoudre cette énigme et potentiellement sauver une vie.

CANAL+ 20:06

Making of



Par une pluie battante, Jim, en voiture, enfonce les portes de l'usine où il travaille et aide Oudia et d'autres collègues à prendre possession des lieux, malgré les services de sécurité. Mais tout s'arrête quand le caméraman trébuche à cause de Jules, le jeune opérateur du making of du film. Simon, le réalisateur, excédé, organise une nouvelle prise avec ses acteurs. Ce n'est que le premier problème que le réalisateur rencontre sur son tournage. Entre Alain, son acteur vedette, qui tente de vampiriser le projet, et deux producteurs, qui veulent imposer une fin heureuse au film, Simon doit lutter sur plusieurs fronts.

6 20:10

Tulsa King Saison 1



En compagnie de sa bande, Dwight Manfredi tente de percer au sein d'un nouveau marché, profitant d'un festival de musique local. Ces actions le mettent en conflit avec un certain Black MacAdam et tout son gang.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2671

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2	9			1	5					6	2			3	1	
	3			7							4			2		
6	7				4	9				1	9				7	5
			1	3								7	6			
			8									8				
			9	4								4	3			
3	6				1	2				5	6				4	2
	8			9							8				1	
4	5			8	3			9		2	1			8	6	
								6	2							
				1						8						
				4	1											
5	4			1	9			4		7	3				9	4
	8			7						4					7	
9	1				8	4				9	2				8	3
			7	1							5	4				
			5								8					
			9	8							3	7				
4	6				7	2				8	4				2	7
	1			8							5				8	
3	7			5	1					2	9			1	5	

Horizontalement :
1 - Elle envoie paître le bétail à la montagne
2 - Respirera avec gêne - Pronom de complément
3 - Déshydraterai - Fut obligé
4 - Laxatif - S'immiscera
5 - Réduisit la voileure - Vieux bison
6 - Tins bon
7 - Coups de pieds en vache - Forcerie
8 - Bien dans le coup - Il vaut l'actinium - Mettre en ordre
9 - Va bien - Grande quantité - Septième grecque
10- Facilement irritables

Verticalement :
A - Mit de côté
B - Echouer - Joint
C - Sera donc dans la lune - Fin de verbe
D - Glaciers en préparation - Sujet favori
E - Elue mais dans l'agenda - Noix à cachou
F - Futur daguet - Terme de diplôme - Note
G - Grosse planète - Bon conservateur
H - Dominera
I - Brésilien pas très rapide - Finasser
J - Cheval de bataille
K - Tribunal - Arme de truite
L - Accumulera

L'année n'est jamais si longue que la veille de Noël ne soit trop courte.
Citation de Noël ; Le dictionnaire des proverbes danois (1757)

Mots croisés n°2671

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1371

Grid for crossword puzzle with clues and arrows. Clues include: tables à repasser vin régional, navire spatial très malignes, joli perroquet ferait serment, place-ront non-chalants, armée ancienne, relâché, enjeux, 365 jours, mois printanier accès de gaieté, beaux poissons, ioindre, pronom masculin petit budget, vedette, grandes vignes pris dans la boue, trouvait la clé petite révolution, ne pas avouer image sainte, à quel endroit? tourmentées, élimera, échassier rose cavalier prussier, brille, appelle bien parfumées, geste incontrôlé, charmante chanson, réceptionné, charge l'atome stands de foire, tenu secret, direction, lame de charrue plat suisse, à patter remplaçant de nom, jamais entendu mot télé-phonique, belle fleur, appliqueur ici, élu mais abrégé plus haut que le do, article de souk, mises en éveil, autre fric.

Solution

Sudoku n°2671

Sudoku grid with numbers 1-9 in a 10x10 layout.

Mots Croisés n°2671

Crossword solution grid with letters A-Z and numbers 1-10.

Grille géante n°1371

Large crossword grid with letters and numbers, likely for a larger puzzle.

NÂAMA

Projets de réalisation d'un stade communal de football et de réhabilitation d'un autre dans la commune d'El-Kasdir

Les chantiers de réalisation d'un stade communal de football et de réhabilitation d'un terrain de sport de proximité ont été lancés, dernièrement dans la commune d'El-Kasdir, a-t-on appris, dimanche, du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de cette collectivité locale, Chikhaoui Slimane.

Il s'agit d'un stade communal de football devant être revêtu de gazon synthétique, implanté au niveau du chef-lieu de commune, dont les travaux ont été confiés à une entreprise privée pour une enveloppe budgétaire de près de 30 millions de dinars, allouée au titre du programme de développement et social de cette année, a fait savoir la même source.

Par ailleurs, une dotation budgétaire évaluée à 18 millions de dinars a été mobilisée pour la réhabilitation un terrain de football revêtu de gazon synthétique situé dans la localité de Abde-moula, relevant de la tutelle administrative de la même collectivité locale, a indiqué son P/APC.

La réalisation de ces deux stades s'inscrit dans le cadre de la consolidation des infrastructures du secteur de la Jeunesse et des Sports à travers les différentes communes de la wilaya de Nâama dans le but d'encourager la pratique sportive des jeunes, a-t-on fait observer de même source.

OUVERTURE DE LA SAISON SPORTIVE ET JUVÉNILE Diverses manifestations à Ouargla et El-Meghaïer

Diverses manifestations mettant en valeur les activités du secteur de la jeunesse et des sports ont été initiées samedi dans les wilayas de Ouargla et El-Meghaïer, dans le cadre de l'ouverture de la saison des activités juvéniles et sportives 2024/2025.

Président la cérémonie d'ouverture à Ouargla, le wali Abdelghani Filali a fait état du lancement prochain du projet de complexe sportif au chef-lieu de wilaya, composé d'un stade de football de 25.000 places, d'une piscine, d'une salle de sports et d'un parcours d'athlétisme.

L'occasion a été mise à profit pour organiser, au pôle sportif "Moudjahid Abdelkrim Bouzegueg", une exposition sur les réalisations des établissements de jeunes, renfermant notamment des équipements électroniques audio-visuels, des produits textiles, de la parfumerie traditionnelle ainsi que des articles de poterie et de dinanderie.

Cette manifestation se voulait une vitrine sur les potentialités touristiques de la région, dont les ksour, les palmeraies, les dunes de sable, les lacs et plans d'eau et d'autres atouts touristiques.

L'occasion a été saisie également pour l'animation par les adhérents des structures du secteur, dont les établissements de jeunes, les ligues sportives, les associations, les Scouts musulmans algériens (SMA) et l'Office des établissements de jeunes, d'exhibitions d'arts martiaux, en plus de la signature de conventions-cadres entre le secteur de la jeunesse et des sports et celui de l'emploi pour l'accompagnement des jeunes et la mise à leur disposition des structures sportives et de jeunes.

Dans la wilaya d'El-Meghaïer, le lancement de la saison sportive et juvénile a eu lieu depuis la maison de jeunes "17 octobre" au chef-lieu de wilaya, sous le slogan "Numérisation du secteur, enjeu stratégique".

Le directeur de la jeunesse et des sports, Lazar Bekka, a présenté, à cette occasion, un exposé sur la situation du secteur, et a appelé les cadres à élaborer des programmes d'animation de leurs établissements pour contribuer à la dynamique du secteur.

APS

CYCLISME - MONDIAUX 2024 SUR PISTE Forfait de l'Algérien Yacine Chalel

Le cycliste algérien Yacine Chalel a annoncé lundi qu'il était "officiellement forfait pour les Mondiaux 2024 sur piste", qui auront lieu du 16 au 20 octobre courant à Copenhague (Danemark), car trop court physiquement, après sa grave blessure au bras gauche, contractée il y a un mois lors d'une course de préparation à Barcelone (Espagne).

"Suite à la chute subie le mois dernier à Barcelone, j'ai dû me faire opérer du coude et du poignet gauche. Je serai donc inapte pour les Mondiaux de Copenhague et c'est une grosse déception pour moi, car j'avais accumulé de bons résultats tout long de l'année, faisant que je nourrissais de grandes ambitions", a publié le champion d'Afrique et Arabe sur sa page Facebook.

"Cela dit, la récupération suit son cours et j'espère être en mesure de revenir à la compétition d'ici la fin de l'année 2024, pour clore positivement ce chapitre, en attendant l'année 2025, pour laquelle j'ai plein d'envies et d'objectifs à atteindre", a-t-il ajouté. C'est la première fois depuis 2018 que Chalel manque les Mondiaux de cyclisme sur piste, car



ayant participé à la totalité des éditions précédentes. L'international algérien a été victime de cette grave blessure le 15 septembre dernier, lors du Troféu Internacional Miquel Poblet (Barcelone) auquel il avait participé dans le cadre de

sa préparation en prévision des Mondiaux danois. Même après avoir été opéré, Chalel a longtemps entretenu l'espoir de pouvoir revenir à temps, pour participer à cette importante compétition planétaire, mais le verdict

tombé ce lundi a été finalement sans appel. Pour rappel, Chalel avait assuré sa participation aux Mondiaux danois dans l'épreuve de l'Elimination, en étant à la fois champion d'Afrique et 7e au Ranking Mondial.

TENNIS DE TABLE - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (PAR ÉQUIPES) L'Algérie en finale, chez les messieurs contre le Nigeria

La sélection nationale algérienne (seniors, messieurs) de tennis de table, affrontera son homologue nigérienne, lundi soir, en finale du Championnat d'Afrique par équipes qui se tient à Addis-Abeba en Ethiopie du 12 au 19 octobre.

Composée du trio Sami Kherouf, Moheidine Bella et Mihane Jellouli, l'équipe algérienne a éliminé, difficilement, en demi-finale, son homologue de Tunisie sur le score de 3-2. Une qualification arrachée au tie-break (5e manche), grâce au succès de Jellouli face au pongiste tunisien Sabhi Myshaal (3-1). Lors d'une demi-finale indécise, les Algériens ont entamé la partie par une victoire remportée par le joueur le plus capé d'entre eux, Sami Kherouf vainqueur de Sabhi Myshaal (3-2), avant que le chef de file du tennis de table tunisien, Essid Wassim n'égalise devant Mihane Jellouli (3-1). L'équipe algérienne a repris l'avantage grâce à Bella Moheidine qui n'a laissé aucune chance à son adversaire Mohamed Amine Khalloufi (3-0), mais c'est encore une fois, Essid Wassim



qui a remis les pendules à l'heure face à Kherouf (3-2). La 5e manche décisive pour désigner l'adversaire du Nigeria en finale, est revenue à l'Algérie grâce à Jellouli qui a maîtrisé son adversaire tunisien. Pour sa part, le Nigeria a battu facilement l'équipe éthiopienne, pays hôte du rendez-vous africain, sur le score de 3-0. Il est à rappeler, que la sélection algérienne a été créditée d'un parcours sans faute, lors de la phase des groupes, en dominant successivement, le Togo et Cameroun (3-0), avant d'écarter en quart de finale le Madagascar (3-1). Chez les dames, le

chemin des pongistes algériennes s'est arrêté en demi-finale devant le Nigeria, vainqueur sur le score de 3-2. L'équipe algérienne était composée de Lynda Loghraïbi, qui a participé aux derniers Jeux olympiques de Paris, Malissa Nasri et Amina Kessaci. L'Algérie qui participe avec deux équipes (messieurs et dames), huit pongistes dans chaque sexe, prendra part aussi aux épreuves individuel, double et double mixte qui débutent mercredi. Pour rappel, ces Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba sont qualificatifs aux Mondiaux-2025 au Qatar.

HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS) La DJS à la rescousse du MC Oran

Les procédures administratives d'usage devant permettre au MC Oran de prendre part au championnat d'Algérie de l'Excellence de hand-ball (messieurs), dont le coup d'envoi sera donné ce week-end, "seront accomplis ces jours-ci" grâce à l'intervention de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), a-t-on appris, lundi, auprès du club phare de la capitale de l'Ouest.

Des engagements ont été pris, la veille, par la DJS auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB) afin de récupérer

les licences des joueurs avant leur premier match du championnat qui les opposera, vendredi prochain, contre l'ES Aïn Touta au Palais des sports Hammou-Boutlelis à Oran, a précisé la même source.

Ayant réussi, cette saison, à faire son retour parmi l'élite après deux exercices passés en deuxième palier, le MCO a connu une intersaison perturbée, en raison du retard accusé dans l'élection d'un nouveau bureau exécutif du club sportif amateur (CSA), au titre du nouveau mandat olym-

pique (2024-2028). Le vide administratif qui prévaut encore au niveau du club a empêché l'équipe de procéder aux démarches administratives d'usage pour l'obtention des licences des joueurs, laissant planer le spectre du forfait à l'approche du début de la compétition officielle.

Cette situation a poussé le staff technique, que dirige l'ancien international Mustapha Dobalah, à solliciter, en fin de semaine dernière, l'intervention de la DJS, et ce, en attendant la tenue de l'assemblée générale électorale du

CSA/MCO pour remettre de l'ordre dans les hautes sphères du club.

Il y a près d'un mois, l'assemblée générale ordinaire a adopté les bilans moral et financier de l'ex-bureau exécutif du "Mouloudia" que présidait Chemseddine Bensenouci. Il était question qu'elle soit suivie aussitôt par une assemblée électorale, mais cette dernière a été reportée à deux reprises, au moment où les candidats à la succession de Bensenouci ne se bousculent pas pour le moment au portillon.

APS

QUALIFS-CAN-2025 (GR.E - 4^E JOURNÉE) TOGO-ALGÉRIE (0-1) Les "Verts" qualifiés pour la phase finale



Le point du groupe E avant la 4^e journée

Point du groupe E des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2025 :

4^e journée (14 octobre 2024) :

Togo - Algérie 0-1
Liberia - Guinée-équatoriale 1-2

Classement :	Pts	J	Diff
1. Algérie	12	4	10
2. Guinée équatoriale	7	4	0
3. Togo	2	4	-5
4. Liberia	1	4	-5

Déjà joués :

Algérie - Guinée-équatoriale 2-0
Togo - Libéria 1-1
Guinée-équatoriale - Togo 2-2
Liberia - Algérie 0-3
Algérie-Togo 5-1
Guinée-équatoriale - Libéria 1-0

Reste à jouer :

5^e journée (11-19 novembre 2024) :

Guinée-équatoriale - Algérie

Liberia - Togo

6^e et dernière journée (11-19 novembre 2024) :

Algérie - Liberia

Togo - Guinée-équatoriale

NB : Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025, alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

La sélection algérienne de football a officiellement composté son billet pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, grâce à sa victoire en déplacement face au Togo (1-0, mi-temps : 1-0), lundi au stade de Kégué à Lomé, pour le compte de la 4^e journée (Gr.E) des qualifications.

L'unique but de la partie a été inscrit par le défenseur Bensebaïni sur penlaty (18e). Dans l'autre match du groupe E, la Guinée-équatoriale est allée s'imposer à Monrovia face au Libéria (2-1, mi-temps : 1-0). Les buts ont été inscrits par Asue (20e) et Hanza (90e+4), alors que l'unique réalisation libérienne a été inscrit par Gibson (53e).

Avec un 4^e succès de suite, les Algériens (12 points) ont scellé leur qualification à deux journées de la fin, dans un groupe qu'ils ont totalement dominé, devant la Guinée-équatoriale

(7 pts) et le Togo (2 pts), alors que le Libéria ferme la marche (1 pt).

Les deux dernières journées des qualifications se joueront entre le 11 et le 19 novembre prochain. L'Algérie se rendra en Guinée-équatoriale, avant de boucler sa campagne en recevant le Libéria.

Les deux premiers des 11 groupes des éliminatoires seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

L'Algérie se qualifie pour la 21^e fois en phase finale

L'équipe nationale de football, vainqueur lundi en déplacement face au Togo (1-0, mi-temps : 1-0), pour le compte de la 4^e journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, sera présente pour la 21^e fois de son histoire en phase finale du tournoi continental.

Les "Verts" signent au passage leur 8^e qualification de rang pour la CAN, depuis l'édition 2013 disputée en Afrique du Sud. Une année plus tôt, l'Algérie avait été absente au tournoi organisé conjointement par le Gabon et la Guinée équatoriale en

2012. Lors de ses deux dernières participations à la CAN, l'équipe nationale n'a pu passer le cap du premier

tour, lors des éditions 2021 (reportée à 2022) au Cameroun et 2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire.

Voici parmi ailleurs l'historique des participations de l'Algérie à la phase finale de la CAN :

1-1968 : éliminée au 1 ^{er} tour	11-2000 : quart de finaliste
2-1980 : finaliste	12-2002 : éliminée au 1 ^{er} tour
3-1982 : demi-finaliste (4e)	13-2004 : quart de finaliste
4-1984 : demi-finaliste (3e)	14-2010 : demi-finaliste (4e)
5-1986 : éliminée au 1 ^{er} tour	15-2013 : éliminée au 1 ^{er} tour
6-1988 : demi-finaliste (3e)	16-2015 : quart de finaliste
7-1990 : vainqueur	17-2017 : éliminée au 1 ^{er} tour
8-1992 : éliminée au 1 ^{er} tour	18-2019 : vainqueur
9-1996 : quart de finaliste	19-2022 : éliminée au 1 ^{er} tour
10-1998 : éliminée au 1 ^{er} tour	20-2024 : éliminée au 1 ^{er} tour.

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile le programme de la 5^e journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la 5^e journée de championnat de Ligue 1 Mobilis, dont les matchs se joueront les vendredi 18 octobre et samedi 19 octobre, a-t-elle indiqué sur son site officiel.

Quatre rencontres sont programmées le vendredi 18 octobre, dont le derby algérois entre USM Alger - CR Belouizdad, programmé au stade du 5-juillet 1962 (19h00), alors que l'actuel leader l'Olympique Akbou recevra la lanterne rouge ASO Chlef au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (16h00). Cette 5^e journée se poursuivra le samedi 19 octobre avec quatre matchs au menu.

Le programme de la 5^e journée de la Ligue 1 Mobilis : Vendredi, 18 octobre :

Olympique Akbou - ASO Chlef 16h00
USM Khenchela - MC Alger 16h00
ES Sétif - ES Mostaganem 18h00 Huis clos
USM Alger - CR Belouizdad 19h00

Samedi, 19 octobre :

MC El-Bayadh - NC Magra 16h00
CS Constantine - Paradou AC 16h00
US Biskra - JS Saoura 17h45
MC Oran - JS Kabylie 19h00.

CAN U20 (QUALIFICATIONS / ZONE UNAF) - AMICAL Victoire des Algériens face à la Mauritanie 2-0

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) s'est imposée devant son homologue mauritanienne sur le score de 2 à 0, dans un match amical disputé dimanche au stade Mustapha Tchaker de Blida, en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) en Egypte (14-26 novembre), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF).

Les deux buts ont été inscrits par Kahlil Ben Ahmed à la 53^e minute de jeu et Rayan Jawad Kolli (57^e). La sélection nationale U20 poursuivra sa préparation avec un nouveau stage qui sera organisé prochainement en prévision du tournoi UNAF.

Lors de la première rencontre amicale, les deux sélections ont fait match nul (2-2). Pour ces deux matchs, le sélectionneur national a fait appel à 26 joueurs, dont 4 évoluant à l'étranger.

La sélection algérienne entamera le tournoi de l'UNAF, face à son homologue égyptienne, le dimanche 17 novembre, à Suez (Egypte), selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi dernier.

L'équipe nationale sera opposée ensuite au Maroc, le mercredi 20 novembre, avant de défier la Tunisie, le samedi 23, puis la Libye, le 26 mardi du même mois. Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN, dont le pays organisateur n'a pas encore été désigné.

LIGUE 1 MOBILIS - CR BELOUIZDAD Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Corentin Martins (club)

Le CR Belouizdad, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi la séparation à l'amiable avec l'entraîneur français Corentin Martins. "La direction du club et l'entraîneur en chef Corentin Martins ont convenus de mettre fin, à l'amiable, à la relation contractuelle de travail qui les liait, à l'issue de la réunion tenue hier soir (dimanche)", a indiqué le club algérois dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Le CR Belouizdad occupe la 13^e place au classement général de Ligue 1 Mobilis avec trois points seulement. Il reste sur une mauvaise série de trois nuls et une défaite à domicile.

Le technicien français Corentin Martins avait pris les rênes du club algérois lors du mercato estival, en remplacement du Brésilien Marcos Paqueta. L'ancien international français (14 sélections/1 but), qui a fait l'essentiel de sa carrière de joueur à l'AJ Auxerre, a fait également un passage la saison dernière sur le banc du Paradou AC (9 victoires, 8 nuls et 5 défaites), avant de claquer la porte en raison d'un désaccord avec la direction.

Avant d'exercer son métier en Algérie, le natif de Brest âgé de 55 ans a également dirigé la sélection mauritanienne pendant sept ans (2014-2021). Sous sa houlette, les "Mourabitounes" ont connu une ascension fulgurante, se qualifiant pour la première fois de leur histoire à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 disputée en Egypte.

CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE - TRANSFERT L'Algérien Nouredine Zekri nouvel entraîneur d'Al Kholood (Club)

Le club saoudien de football de première Division, Al-Kholood, a annoncé lundi la nomination du technicien algérien Nouredine Zekri en tant que nouvel entraîneur en chef de son équipe fanion.

La signature du contrat s'était faite la veille au soir et le natif de Batna (60 ans) s'était engagé pour une seule saison 2024-2025, a-t-on détaillé de même source.

Zekri, qui a dirigé plusieurs clubs algériens et étrangers, particulièrement dans les pays du Golfe, vient remplacer l'entraîneur Portugais Paulo Duarte (55 ans), qui venait de résilier à l'amiable son contrat, après une série de mauvais résultats.

L'an dernier, l'entraîneur algérien a été appelé en pompier pour diriger le club saoudien d'Al Okhlood pendant les sept dernières journées du championnat. Même s'il avait pris le train en marche, Zekri avait réussi à engranger neuf points (ndlr, deux victoires et trois nuls) ce qui avait permis à son ex-employeur de se maintenir en Première Division.

C'est avec pratiquement la même mission qu'il débarque aujourd'hui à Al-Kholood, actuel seizième au classement général du championnat saoudien, avec un maigre capital de quatre points.

LIGUE 2 AMATEUR - GROUPE CENTRE-OUEST (4^E JOURNÉE)

La JSEB nouveau Dauphin

La Jeunesse Sportive d'El Biar s'est imposée (4-1) contre le RC Arbaâ, en match disputé dimanche après-midi au stade du 1er-Novembre à Mohammadia (Alger), pour le compte de la quatrième journée de la Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest).

Le RC Arbaâ a ouvert la marque à la 21^e minute de jeu, avant que les locaux n'égalisent à la 40^e et de prendre l'avantage juste avant la pose (45^e+1) et terminer la première en leur faveur (2-1).

En seconde période, la JSEB a ajouté deux autres buts dans le temps additionnel (90^e+3 et 90^e+6), pour un score final de (4-1), devant un adversaire qui a terminé la dernière demi-heure du match à dix (64^e), après l'expulsion d'un de ses joueurs. Cette précieuse victoire propulse la JSEB à la deuxième place du classement général, avec huit points, alors que le RCA reste avant-dernier, avec un seul point au compteur.

Dimanche, 13 octobre :

JS El Biar - RC Arbaâ 2-1

Déjà joué :

WA Mostaganem - JSM Tiaret	1-0
MCB Oued Sley - ES Ben Aknoun	1-3
SKAF Khemis Miliana - ESM Koléa	0-0
GC Mascara - US Béchar Djedid	1-2
CR Temouchent - MC Saïda	0-0
SC Mecheria - RC Kouba	1-2

Reporté au 5 novembre :

NA Hussein Dey - ASM Oran

Classement :

	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	10	4
2). JS El Biar	8	4
3). ASM Oran	7	3
→). WA Mostaganem	7	4
→). MCB Oued Sley	7	4
→). JSM Tiaret	7	4
→). US Béchar Djedid	7	4
8). GC Mascara	5	4
→). SKAF Khemis	5	4
→). RC Kouba	5	4
11). NA Hussein-Dey	4	3
→). ESM Koléa	4	4
13). MC Saïda	3	4
14). CR Temouchent	2	4
15). RC Arbaâ	1	4
16). SC Mecheria	0	4

LIGUE 1 MOBILIS - (4^E JOURNÉE) CLASSEMENT DES BUTEURS

Dib rejoint Boulbina et Haroune en tête

Le milieu offensif du CS Constantine Ibrahim Dib, auteur d'un hat-trick samedi en déplacement face à la JS Kabylie (3-2), a rejoint Adil Boulbina (Paradou AC) et Ali Haroune (Olympique Akbou), en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football avec 3 buts chacun, à l'issue de la 4^e journée de la compétition, disputée vendredi et samedi.



Le capitaine des "Sanafirs" s'est distingué au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, en signant le premier triplé depuis le début de la saison. De son côté, l'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale Islam Slimani,

de retour au CR Belouizdad après 11 ans d'exil en Europe, s'est réveillé après trois journées de disette, en signant un doublé, lors de la défaite surprise concédée au stade du 5-juillet 1962 d'Alger face au MC El-Bayadh (2-3). Cette

4^e journée a été tronquée de deux matchs: ES Mostaganem-USM Alger et ASO Chlef-USM Khenchela, reportés à une date ultérieure en raison de la présence de trois internationaux au sein des effectifs de l'USMA et de l'ASO,

selon les règlements en vigueur. Pour rappel, le titre du meilleur buteur du précédent exercice (2023-2024) avait été remporté conjointement par l'ancien ailier du MC Alger Youcef Belaïli et l'attaquant de l'USM Alger Ismaïl Belkacemi, qui avaient terminé co-meilleurs avec 14 buts chacun.

Top 10 du classement des buteurs :

- 1- Boulbina (PAC) 3 buts
- Dib (CSC) 3 buts
- Haroune (O.A) 3 buts
- 4- Bakir (USMK) 2 buts
- Belmiloud (JSS) 2 buts
- Boualia (JSK) 2 buts
- Boudebouz (JSK) 2 buts
- Chaâbi (ESS) 2 buts
- Naïdji (MCA) 2 buts
- Saâd (USB) 2 buts
- Slimani (CRB) 2 buts.

ESM-USMA et ASO-USMK fixés au mardi 22 octobre (LFP)

Les matchs ES Mostaganem-USM Alger et ASO Chlef-USM Khenchela, comptant pour la mise à jour de la 4^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, ont été programmés le mardi 22 octobre, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche sur son site officiel. Ces deux rencontres qui devaient se jouer samedi, ont été reportés en raison de la présence de trois internationaux au sein des effectifs de l'USMA et de l'ASO, retenus avec

leurs sélections respectives durant la fenêtre internationale du mois d'octobre. Le nouveau promu l'ES Mostaganem occupe provisoirement la 9^e place avec le MC Oran, la JS Saoura, et le Paradou AC, avec 4 points chacun, alors que l'USMA est troisième (7 pts).

De son côté, l'ASO Chlef a été reléguée à la position de lanterne rouge (16e, 2 pts) après le succès décroché par le MC El-Bayadh à Alger face au CR Belouizdad (3-2), tandis

que l'USMK pointe à la 6^e place, en compagnie de l'US Biskra et l'ES Sétif, avec 5 points chacun. Dans les principaux matchs de la 4^e journée, disputés vendredi et samedi, le nouveau promu l'Olympique Akbou a repris provisoirement les commandes, grâce à sa victoire chez le Paradou AC (3-1), tandis que le champion d'Algérie sortant le MC Alger, s'est hissé à la position de dauphin, à l'issue de sa courte victoire à la maison face au MC Oran (1-0).

LIGUE 2 AMATEUR

Le MC Saïda élira domicile au stade des "frères-Braci" à partir de la 7^e journée

Le MC Saïda changera de lieu de domiciliation à partir de la septième journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest) en accueillant l'ES El Biar au stade des Frères-Braci, selon la programme publié, dimanche, par la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Jusque-là, le MCS, qui a retrouvé le

deuxième palier après une saison passée en championnat d'Inter-régions, reçoit ses adversaires au stade Saïd-Amara, doté d'une pelouse en gazon naturel. La même source n'a pas donné des explications sur les raisons du changement de domiciliation de la formation de l'Ouest du pays, qui retrouve son ancien stade,

doté d'une pelouse synthétique. Cette ancienne infrastructure footballistique, située au centre ville de Saïda, a bénéficié dernièrement de travaux de réhabilitation de ses différents équipements, et ce, sur initiative des autorités locales. Lors de la prochaine journée (la 5^e), les Vert et Rouge recevront le SC Mecheria, le 27 octobre

en cours, au stade Saïd-Amara, qui peut contenir jusqu'à 25.000 spectateurs, selon le programme de la LNFA. Après quatre journées de championnat, le "Mouldouia", qui vient de se séparer de son entraîneur Mokhtar Assas, occupe la 13^e place au classement avec 3 points, obtenus de trois nuls contre une défaite.

Le CR Temouchent doit vite réagir, après un départ raté, selon le coach Kebdani

Le CR Temouchent peine à signer sa première victoire en championnat de Ligue deux de football où il pointe à la 14^e place du groupe Centre-ouest, après quatre journées de compétition, pendant que son entraîneur Hamouda Kebdani souligne la nécessité de sonner le réveil "dans les plus brefs délais".

La formation de l'Ouest du pays s'est contentée d'un nul à domicile face au MC Saïda (0-0), lors de la précédente journée, jouée le week-end dernier, s'enfonçant davantage dans le bas du tableau. Elle occupe la 14^e place avec deux petits points obtenus de deux nuls contre deux défaites.

"Il est clair que nos résultats, depuis le début de cet exercice, sont loin des espérances. Nous sommes

centés réagir dans les plus brefs délais pour stopper l'hémorragie, car je commence personnellement à m'inquiéter", a déclaré à l'APS l'entraîneur Kebdani, qui a effectué son retour à ce club lors de l'intersaison.

Dirigé, depuis l'été dernier, par un directeur en raison de l'échec de l'assemblée générale à élire un nouveau président à la place de Houari Talbi, le CRT a connu un changement presque radical au niveau de son effectif.

Mais jusque-là, les nouveaux joueurs des Rouge et Blanc tardent à apporter le plus escompté, notamment au niveau du secteur offensif où l'équipe n'a inscrit qu'un seul but en quatre matchs.

Il s'agit là du principal souci de l'entraîneur Kebdani, en ce début de

saison, avouant au passage que l'animation offensive "fait énormément défaut à (son) équipe".

"Nous devons trouver des solutions dans ce registre, vu que nous ne créons pas des occasions franches, ce qui s'est traduit par notre faible moisson offensive", a encore regretté le premier responsable technique du CRT.

Ce technicien a, d'ailleurs, estimé que le nul concédé par les siens lors de leur précédente rencontre face au MCS est "comme toute logique", poursuivant alors qu'il s'attendait plutôt à ce que le point ramené du terrain du RC Kouba, l'un des favoris à l'accession en Ligue 1, lors du match d'avant, allait être "le vrai départ" de son équipe en championnat.

**BARCELONE
BLESSURE
MUSCULAIRE POUR
YAMAL**

Victime d'une blessure à la cuisse gauche face au Danemark (1-0) samedi en Ligue des Nations, l'ailier espagnol Lamine Yamal (17 ans, 17 sélections et 3 buts) a quitté le rassemblement de sa sélection. Les examens ont révélé que le jeune prodige du FC Barcelone souffre d'une elongation des ischio-jambiers, comme l'a indiqué le club catalan ce lundi dans un communiqué. Le champion d'Europe 2024 pourrait déclarer forfait pour le match de Liga face à Séville, dimanche.

**FEU VERT
POUR GAVI,
11 MOIS
APRÈS**

Onze mois après sa rupture des ligaments croisés du genou droit associée à une blessure au ménisque, Gavi (20 ans) va enfin pouvoir reprendre la compétition. La Cadena SER annonce ce lundi que le staff médical des Blaugrana a donné son accord pour que le milieu de terrain retrouve les terrains ! Une excellente nouvelle pour les Catalans, qui vont progressivement pouvoir compter sur l'international espagnol dans un secteur où Marc Bernal (17 ans) a subi la même contrariété en début de saison.

**FIORENTINA
DE GEA A ÉTÉ
FACILE À
CONVAINCRE**

Après une année sabbatique au terme de son contrat à Manchester United, David De Gea (33 ans, 6 matchs toutes compétitions cette saison) a décidé de reprendre du service avec la Fiorentina lors du dernier mercato estival. Selon son agent, Valerio Giuffrida, le gardien espagnol n'a pas été difficile à convaincre. "Il a fallu quelques heures pour conclure l'affaire avec la Fiorentina en août. Après une rencontre, la Fiorentina et De Gea sont tombés amoureux l'un de l'autre. Il a été facile de se mettre d'accord sur les termes du contrat grâce aux dirigeants de la Fiorentina qui ont immédiatement fait confiance à David", a indiqué l'homme d'affaires pour Tutto Mercato Web. À l'occasion de la victoire sur l'AC Milan (2-1), il y a huit jours en Serie A, l'ancien portier de Manchester United a réalisé une sacrée performance en repoussant deux penalties de Théo Hernandez et Tammy Abraham.

**ARSENAL
PARTEY
INTÉRESSE
LE BARÇA**

Toujours à l'affût de bonnes affaires, le FC Barcelone a coché le nom de Thomas Partey (31 ans, 9 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) en vue d'un transfert lors du prochain mercato estival. Selon Relevo, le club catalan tente de convaincre le milieu de terrain ghanéen de ne pas prolonger son contrat avec Arsenal, qui expire au terme de la saison. Reste à connaître la position du Black Star, qui pour rappel, a effectué une majeure partie de sa carrière en Liga, du côté de l'Atletico Madrid (2013-2020) avec deux prêts à Almeria et Majorque.

**MARTINELLI AUSSI
BLESSÉ EN
SÉLECTION**

Après la blessure du milieu Martin Ødegaard avec la Norvège lors de la dernière trêve internationale, Arsenal a vu son ailier droit Bukayo Saka quitter prématurément le rassemblement de l'Angleterre samedi, suite à un souci aux ischio-jambiers. Désormais, une nouvelle alerte pour les Gunners concerne l'attaquant brésilien Gabriel Martinelli (23 ans, 10 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison), qui présente "un petit cedème musculaire au mollet droit et suit un traitement", selon un communiqué de la fédération anglaise. Cela ne va pas reconcilier Arsenal et les matchs internationaux.

**CHELSEA
JAMES A REÇU UN
DRÔLE DE CONSEIL**

Freiné par d'innombrables blessures, Reece James (24 ans) a reçu un conseil pour la suite de sa carrière. Selon la presse anglaise, il a été suggéré au latéral droit de Chelsea de rejoindre un club du sud de l'Europe pour favoriser sa récupération. "L'idée est que les températures plus élevées et le rythme plus lent dans des ligues comme La Liga ou la Primeira Liga portugaise pourraient réduire son risque de blessure", peut-on lire dans les médias anglais. Les deux clubs cités pour accueillir le joueur sous contrat jusqu'en juin 2028 ? Le FC Barcelone et Benfica. Si la position de James n'a pas été dévoilée, Chelsea est de son côté ouvert à la vente de son capitaine, qui n'a disputé que 35 matchs sur les 30 derniers mois.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Directeur général Benzzine Lamine Gérant Fayçal Laouar Directeur de rédaction et publication Dif Abdelhamid	RÉDACTION ADMINISTRATION « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
--	---

ALGÉRIE - ROYAUME UNI

M. Zitouni examine avec le vice-commissaire britannique au commerce pour l'Afrique, les moyens de consolider la coopération économique

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, hier à Alger, le vice-commissaire britannique au commerce pour l'Afrique, Ben Ainsley, avec lequel il a examiné les moyens de consolider la coopération économique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue en présence de l'Ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie, Sharon Wardle, les deux parties ont évoqué les moyens à même de consolider la coopération économique entre les deux pays, "notamment dans les domaines du commerce et de l'investissement, conformément aux nouvelles orientations économiques de l'Algérie", précise la même source.

A cette occasion, M. Zitouni a passé en revue "les opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie, notamment dans les secteurs prioritaires au titre de la stratégie économique nationale", affirmant "l'importance de renforcer le



partenariat entre les deux pays, à travers l'exploitation des opportunités commerciales disponibles, et l'échange d'expertise et de connaissances, afin d'augmenter le volume d'échange commercial et d'élargir les

domaines de coopération et d'investissement".

De son côté, le vice-commissaire britannique a affirmé la volonté de son pays de renforcer la coopération bilatérale, grâce notamment au "grand potentiel de l'Algérie et aux réformes promouvant le climat des affaires".

Les deux parties sont convenues de mettre en place un mécanisme qui contribue à la facilitation de la coordination et du dialogue économique entre les deux pays, dans l'objectif de développer les partenariats existants et d'explorer de nouvelles perspectives pour la coopération dans l'avenir, conclut le communiqué.

37^e CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE L'UIPA

M. Boughali s'entretient à Genève avec le président du Conseil de la Choura iranien

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali s'est entretenu, dimanche à Genève, avec le président du Conseil de la Choura iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, sur la situation humanitaire en Palestine et au Liban, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

A l'entame de la rencontre, M. Ghalibaf a félicité M. Boughali à l'occasion de la réélection du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour un nouveau mandat, ainsi que pour le succès de l'élection présidentielle.

Les deux parties ont abordé, ensuite, la situation humanitaire en Palestine et au Liban suite aux bombardements sio-

nistes, évoquant le manque d'aides humanitaires.

M. Ghalibaf a fait part de sa visite au sud du Liban où il a constaté de visu les conditions difficiles et désastreuses auxquelles sont confrontés les habitants.

Pour sa part, M. Boughali a mis en avant les positions de l'Algérie à l'égard des peuples frères en Palestine et au Liban, rappelant les aides accordées par l'Algérie au Liban avant les attaques sionistes.

Le président de l'APN a appelé à saisir tous les fora internationaux pour plaider en faveur des droits du peuple palestinien, soulignant que l'unité du rang palestinien constitue l'unique voie à même de défendre la cause palesti-

nienne. Dans ce cadre, M. Boughali a évoqué la 35^e session extraordinaire du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) sur la question palestinienne et le consensus sur la clause d'urgence du Conseil national palestinien, ainsi que les démarches de l'Union pour mobiliser le soutien nécessaire auprès des groupes politiques de l'Union interparlementaire (UIP) pour faire passer cette clause d'urgence lors de la session actuelle.

De son côté, M. Ghalibaf a souligné la nécessité pour les parlements islamiques de faire pression sur l'entité sioniste pour arrêter ses crimes contre les peuples palestinien et libanais, conclut la même source.

Le président de l'APN rencontre à Genève son homologue turc

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a rencontré, hier à Genève (Suisse), en marge des travaux de la 149^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), son homologue turc, Numan Kurtulmus, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les moyens de les promouvoir, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

"Le président de l'APN, Brahim Boughali, a rencontré, lundi 14 octobre 2024, son homologue turc, le président de la Grande Assemblée nationale, Numan Kurtulmus, en marge des travaux de la 149^e Assemblée de l'Union interparlementaire, qui se tient à Genève du 13 au 17 octobre 2024", précise la même

source. Lors de cette rencontre, les deux parties ont affirmé "la solidité des relations bilatérales et passé en revue les moyens de les promouvoir à tous les niveaux au service des deux peuples, notamment au niveau parlementaire, eu égard au legs historique commun et aux domaines de partenariat et de coopération entre les deux pays dans nombre de domaines économique, politique et culturel".

A cette occasion, les deux responsables ont salué "la convergence de vues sur les questions d'intérêt commun", affirmant la nécessité de "renforcer la coordination et la concertation sur les questions d'actualité, en tête desquelles la situation en Palestine et au Liban", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - INDE

Début à Alger des travaux du Forum économique algéro-indien

Les travaux du Forum économique algéro-indien ont débuté, lundi à Alger, sous la présidence de la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, et du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, en présence de plusieurs ministres.

Des hommes d'affaires et des opérateurs économiques des deux pays, représentant plusieurs secteurs et domaines économiques et d'investissement, participent à cette rencontre économique, première du genre entre les deux pays, organisée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en coordination avec la Chambre algérienne

de commerce et d'industrie (CACI), et le Conseil du nouveau économique algérien (CREA).

Placé sous le slogan "Pas constants vers la construction d'une coopération économique fructueuse", le Forum verra l'organisation de plusieurs rencontres bilatérales entre les entreprises des deux pays en vue de définir les opportunités de partenariat". Cette rencontre intervient dans le cadre de la visite d'Etat qu'effectue, depuis dimanche, la présidente de la République de l'Inde en Algérie et qui durera quatre jours. Les deux pays aux énormes potentialités économiques et qui entretiennent des relations bilatérales histo-

riques ancrées, aspirent à insuffler une nouvelle dynamique à leurs relations économiques et investissements. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays au cours des dernières années, s'élève à près de 2 milliards USD. Les principaux domaines de coopération entre les deux pays incluent les infrastructures, les industries lourdes, les industries mécaniques, les hydrocarbures, l'électricité, les mines et les chemins de fer, ainsi que les industries pharmaceutiques, le textile, l'agriculture, la pétrochimie, la production des engrais, la transformation du phosphate et du fer, sans oublier le dessalement d'eau de mer et les TIC.

ALGÉRIE - USA

Signature d'un mémorandum d'accord entre l'Algérie et les USA dans le domaine de l'action pour le climat

L'Algérie et les Etats Unis d'Amérique (USA) ont signé un mémorandum d'accord de coopération dans le domaine de l'action contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment de méthane.

Le mémorandum a été signé par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et l'Ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, en marge de l'ouverture de la 12^{ème} édition de l'exposition et du salon Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024).

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahlab, du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, et des PDG de Sonatrach Rachid Hachichi, de Sonelgaz, Mourad Adjal ainsi que des ambassadeurs de plusieurs pays.

Le ministre de l'Energie et des Mines a souligné que les échanges et les consultations ont été nombreux et ont abouti à la signature de ce mémorandum, qui est "extrêmement important pour notre pays, notamment dans le cadre de nos engagements internationaux en matière climatique, car il s'agit de soutenir les efforts visant à identifier les sources de pollution, les émissions des gaz à effet de serre, notamment de méthane".

En vertu de ce mémorandum d'accord, les deux parties œuvrent, selon M Arkab, à renforcer et promouvoir la coopération dans le domaine de l'action sur le climat, réduire les effets du gaz méthane à travers le soutien des efforts visant à déterminer des sources d'émissions des gaz à effet de serre, notamment méthane, à travers une série d'activités de coopération, notamment la tenue d'ateliers de travail, congrès et échange de connaissances et expériences, l'organisation de programmes de formation, la mise en œuvre de projets pilotes sur les techniques avancées, en plus de déterminer des projets conjoints pour réduire le gaz méthane et, enfin, de mettre en place des stratégies pour lutter contre les émanations des gaz à effet de serre, surtout le méthane, dans le secteur des hydrocarbures.

Ce mémorandum vise également à échanger des informations et des expériences sur les principales pratiques et applications technologiques liées aux aspects techniques, réglementaires et juridiques pour mesurer, détecter et réduire les émissions des gaz à effet de serre, notamment le méthane, en vue d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de méthane en Algérie et aux Etats-Unis d'Amérique, et œuvrer conjointement pour renforcer la coopération entre les institutions gouvernementales, les institutions universitaires, les centres scientifiques et de recherche, les représentants du secteur public et les entreprises nationales des deux pays, selon le ministre. Pour sa part, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables Fazia Dahlab a indiqué que cette convention contribuera à lutter contre les émissions des gaz qui provoquent des émissions de chaleur et cela s'inscrit dans le cadre de la participation aux efforts mondiaux de réduction des émissions des gaz toxiques, rappelant la stratégie de l'Algérie relative à cet aspect.

Quant à l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, elle a souligné l'engagement de son pays à coopérer avec l'Algérie et tous les partenaires mondiaux pour limiter ou réduire les émissions des gaz à effet de serre et réduire le réchauffement climatique.